

HORIZONS

LE DEVOIR, LE MERCREDI 12 MAI 1999

C A H I E R
B

Culture Page B 8
Économie Page B 2
Les sports Page B 6
Télévision Page B 7



Josée
Blanchette

Chère Joblo

Chère Joblo, depuis toujours, je me pose la question suivante. Vos références régulières à la chose sexuelle, qui parfois sont très drôles et parfois sont de très mauvais goût, ont-elles une raison autre que de choquer, ou d'être originale, ou d'avoir le mérite de se faire publier dans un journal plutôt conservateur, ou de penser que tout le monde parle toujours de ça?

Vous avez visité, il y a déjà un bon moment, mon vieux pays qui est l'Espagne. Il aurait été très intéressant de lire vos commentaires sur cette société de machos pour lesquels toute femme autre que leur mère «is game». Je ne peux pas croire que vous ayez été ignorée! Saviez-vous que, dans mon vieux pays, on considère que les gens qui parlent tout le temps de la bagatelle sont des gens plutôt frustrés? Cela ne peut être votre cas!

J'imagine que je ne suis pas le premier à vous poser ces questions et j'espère que je n'ai pas été trop rude.

Saludos
Un macho sans machette

Cher macho des vieux pays, il est vrai qu'occasionnellement, je sers à mes lecteurs des allusions hautement ou basement sexuelles (selon la position adoptée), surtout dans la page «Plaisirs» dont le titre est une invitation en soi, vous en conviendrez. C'est plus fort que moi, et c'est comme la mort, j'y songe tous les jours. Cela ne fait pas de moi une adepte de *Hustler* ou une émule d'Urgel Bourgie. Eros et Thanatos sont mes seuls dieux, mes seules vérités. La petite et la grande mort demeurent d'ultimes tabous dans nos sociétés prétendument libérées et toujours très marquées par la pudibonderie catholique. Que dire de cette image de la femme qui accouche d'un bébé dans la douleur sans jamais avoir commis l'acte, et encore moins dans le plaisir? Si j'étais un homme, on me pardonnerait probablement ces allusions grivoises. Au moins, je saurais de quoi je parle.

A partir du moment où l'on cesse de nommer les choses, elles ont une emprise malsaine sur nous. Ma liberté de langage, mais surtout d'esprit, peut froisser certaines âmes délicates. Je n'ai pas grandi avec la peur de mourir en enfer chaque fois que je jouais à touche-pipi en dehors des liens sacrés du mariage.

Chacun son sport, je pourrais truffier mes propos de références météorologiques (le sujet de conversation le moins controversé au Québec) ou de citations de *Maxim*, le magazine officiel de la chaîne Maxi. J'y ai noté une réclame de condoms Shields le week-end dernier — nervures et points, Dura Mincees, sensibilité suprême et quatre sensations. On avait cru bon d'ajouter un texte du plus mauvais goût, me semble-t-il, dans une circulaire familiale: «Oui... oui... oui... aahhhh... OUIIIII!» Vous aimez? Ah! bon... m'étonne pas. Pour annoncer le nouveau yogourt bio de Liberté (qui goûte vraiment le yogourt grec), ça me ferait moins tiquer.

Vous me soupçonnez d'utiliser le procédé pour choquer ou pour faire l'originale. Je suis plutôt d'avis que la sexualité n'a rien d'original, c'est plutôt l'une des rares références intemporelles qui existent encore car on baise aujourd'hui plus ou moins comme hier. Le sexe, c'est aussi l'esperanto du corps, tout le monde s'y retrouve un peu. Seule la mise en scène peut encore étonner d'un point de vue ethnologique. Ainsi, je m'amuse d'apprendre que les hommes des îles Vanuatu en Océanie se couvrent le pénis de fleurs (le bouquet atteignant des proportions de 45 à 60 centimètres de longueur) pour séduire leurs femmes. C'est quand même plus drôle que le voile islamique mais plus périssable que les bonbons.

Quant au caractère conservateur de ce journal, il est vrai que le contre-emploi n'est pas pour me déplaire. Plus on vous parlera de Bill Johnson ou de M^{me} Turcotte et plus je ferai d'allusions aux fesses. Façon d'équilibrer la mise en pages et de vous rappeler qu'on peut aussi s'exciter la soutaine pour pas grand-chose. Bien sûr, j'aurais le titre de sexologue d'accolé à la signature que vous n'y verriez aucun inconvénient. Je pourrais brandir les mots «pénis» et «vulve» à tous les trois mots sans qu'on trouve à redire. Aux psys les émotions, aux docteurs les maladies et aux aspirateurs la poussière. En attendant, on balaie tout ça sous le tapis.

Quant à me dire frustrée, sachez qu'on prétend ici aussi (pas seulement en Espagne) que ceux qui en parlent le plus le font le moins. Bof! Du temps où j'étais plus versée dans le culinaire que le cul, on ne me reprochait pas d'avoir de l'appétit. Il en faudrait davantage pour me convaincre du bien-fondé de ces adages qui, somme toute, bandent bien mou. Je connais des gens qui n'en parlent jamais et ne le font plus guère, d'autres qui en parlent beaucoup et le font partout. Davantage une question de météo ou d'hormones ou de discours, selon moi. Chose certaine, on a beaucoup parlé de la quéquette de Bill (pas Johnson, Clinton), et Monica est en passe de devenir la nouvelle Marilyn Monroe de la fantasmagorie populaire américaine. Faut croire qu'il y a un intérêt quelque part entre les deux oreilles.

En terminant, si j'ai pour le sexe une telle curiosité, cela tient notamment à ce que le porteur d'organes n'annonce pas toujours les couleurs de son parti. Cette dimension cachée n'a d'égal que l'illusion de toucher du doigt le bonheur, ne serait-ce qu'un très court instant. Je reprends les propos de l'écrivain Philippe Sollers dans le magnifique et plus récent numéro hors série du *Nouvel Observateur* consacré au bonheur (j'y reviendrai bientôt): «Pourquoi l'érotisme rend-il heureux? Parce qu'il est un retour direct à l'enfance, à ses jeux, à sa gratuité, à sa profondeur de temps. [...] L'adulte est en général un enfant durci, puritain malgré lui, péniblement pornographe. Il s'applique dans le vice comme dans la vertu, il est ennuyeux, peu doué pour la régression enchantée qui définit l'érotisme. Ce n'est pas par hasard que le vert paradis des amours enfantines (Baudelaire) lui reste fermé. Il en rêve, l'adulte, il se sent jeté en enfer, il devient parfois basement pédophile pour tenter de rejoindre son corps perdu.»

Voilà pourquoi j'en parle, monsieur, pour éviter de devenir pédophile. Mais que cela reste entre vous et moi. On pourrait me dénoncer.

joblo@cam.org

Zootransplantation

Une solution aux pénuries de greffons est peut-être en train de naître dans les laboratoires de génie génétique: l'utilisation d'organes de porc

Victimes de leur succès, les techniques de transplantation d'organes se heurtent à un cruel manque de greffons. Des chercheurs misent sur les manipulations génétiques d'animaux pour résoudre le problème. Demain, peut-être les animaux transgéniques sauveront-ils des milliers de vies humaines?

CLAUDE HERVÉ LABERGE
COLLABORATION SPÉCIALE

Marie Tremblay a tout juste 16 ans lorsqu'elle est hospitalisée d'urgence. Le diagnostic tombe: ses reins ne fonctionnent plus. Désormais, trois dialyses hebdomadaires épurent son sang à la place des organes défaillants. Les dialyses lui permettent de survivre, mais quelle contrainte!

La transplantation offre une solution de rechange. La jeune fille se fait greffer des reins un an plus tard. «Personne, dit-elle, ne m'avait alors avertie que la greffe ne durait pas forcément toute la vie.» Après des rejets chroniques, elle doit se faire enlever les greffons puis se trouve à nouveau en attente d'une transplantation.

Cela pourrait durer deux ans, selon les statistiques. Mais la situation peut tourner au drame, par exemple pour les personnes souffrant de graves problèmes cardiaques: les jours sont comptés.

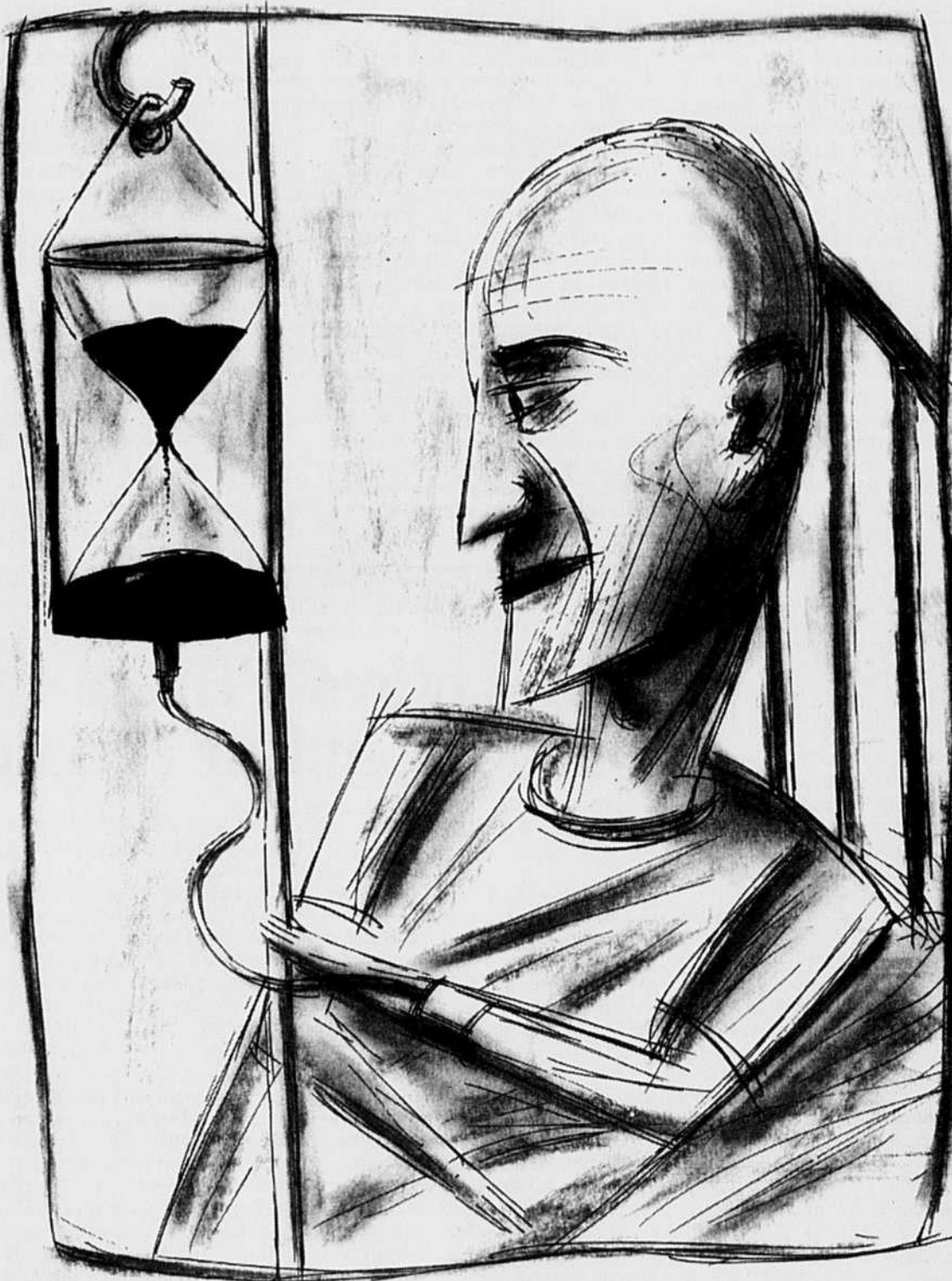
En 1998, il y a eu 36 transplantations cardiaques au Québec. À la fin de décembre dernier, 23 patients étaient toujours en attente. Depuis une vingtaine d'années, les pratiques chirurgicales se sont perfectionnées. Avec l'arrivée de la cyclosporine, ce médicament qui contrôle les réactions immunitaires à l'origine du rejet du greffon, on transplante des reins avec un taux de réussite de 85 % après un an. Le taux de succès frôle même 95 % pour les greffes de rein et de foie.

Le revers de cette formidable réussite, c'est la pénurie d'organes, qui force les équipes médicales à faire des choix parmi les malades. Qui favoriser? Entre un taux de réussite évalué à 60 % et un autre à 90 %, l'organe sera donné à la personne qui présente les meilleures chances d'en bénéficier. Son âge, son état général et l'urgence de son cas sont pris en considération. Ce qui veut dire que par manque de donneurs, certains malades doivent être abandonnés.

Au Québec, le prélèvement d'organes nécessite un consentement écrit du donneur potentiel. Dans d'autres pays, comme la France et l'Espagne, on consigne plutôt le refus, qui tend malheureusement à augmenter. La pénurie d'organes ne cessera donc de s'accroître: le rejet chronique, comme l'a vécu Marie Tremblay, constitue toujours un facteur important de l'échec à long terme d'une greffe. La cyclosporine elle-même comporte des effets secondaires importants qui rendent souvent une deuxième greffe nécessaire, et ainsi de suite. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un marché noir se développe dans le monde, dont les enfants des pays pauvres font souvent les frais. Une solution est peut-être en train de naître dans les laboratoires de génie génétique: l'utilisation d'organes de porc.

Une dizaine d'équipes scientifiques y travaillent dans le monde. Aux États-Unis, l'équipe du Dr Jeffrey Platt, de l'université Duke, en Caroline du Nord, et, en Angleterre, les docteurs David White et John Wallwork, fondateurs du laboratoire Imutran à Cambridge, se trouvent à la fine pointe de ces recherches. Ils introduisent un gène humain dans le matériel génétique des porcs afin que le système immunitaire de l'homme tolère leurs organes. En effet, la transplantation entre espèces pose le problème du rejet hyperaigu qui détruit le greffon en moins d'une heure. Dès que le sang du malade investit l'organe animal, ses anticorps entrent en action. Telle une armée de redoutables petits guerriers, ils identifient les cellules étrangères et déclenchent un mécanisme de défense. Pour déjouer ce système, les chercheurs ont donc choisi «d'humaniser» des porcs.

Pourquoi le porc plutôt que le singe, génétiquement plus proche de l'homme? Parce que la similitude des deux espèces accentue les risques de contamination virale. Le sida en fournit un exemple: selon les biologistes, le virus a migré du singe vers l'homme en franchissant la barrière des espèces. De plus, les singes ne s'élevaient pas facilement en captivité et leur taux de reproduction est faible. Par contre, le porc, qui vit près de l'homme depuis des millénaires, ne présente guère de dangers d'épidémies; son élevage est facile et productif et ses organes sont de la même dimension que ceux des humains.



CHRISTIAN TIFFET LE DEVOIR

Un élevage reconnu mondialement
À Québec, l'équipe du professeur François Pothier, du Centre de recherche en biologie de la reproduction à l'Université Laval, s'est lancée depuis deux ans dans la manipulation génétique des porcelets. Même si le clonage est utilisé pour accélérer la production d'animaux, l'opération est coûteuse car le taux de réussite se situe entre 0,4 et 1 %. Ces pratiques répondent aux attentes de secteurs très divers: l'industrie alimentaire pour la sélection d'un animal au rendement maximal, plus gros et moins gras; l'industrie pharmaceutique pour la production de dérivés animaux (lait, sang, tissus) humanisés; ou encore le domaine médical pour des transplantations d'organes. Un véritable pactole pour les laboratoires de recherche.

Selon François Pothier, le Québec possède des établissements d'élevage de porcs reconnus mondialement pour la qualité de leurs conditions sanitaires: les animaux ne recèlent pas de virus contaminateurs. La province pourrait devenir un fournisseur d'organes.

«Au Québec, dit le Dr Raynard Roy, directeur du laboratoire d'immunologie et de transplantation du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), la recherche est plutôt axée sur la maîtrise du rejet du greffon que sur la transplantation d'organes d'animaux transgéniques.» Toutefois, Eric Wagner, un jeune chercheur québécois du CHUL, participe aux recherches de Jeffrey Platt aux États-Unis.

Quant à François Pothier, il croit que l'utilisation d'organes de porcs transgéniques représente une réponse intéressante à la pénurie: «Les recherches ouvrent aussi des perspectives plus larges. Déjà, des découvertes importantes ont été réalisées sur le fonctionnement des mécanismes du système immunitaire. Mais tout n'est pas réglé. Outre les risques de rejet à moyen terme, nous ne savons toujours pas comment le système humain réagira aux sécrétions des organes animaux et, inversement, quelles seront les réactions de ces greffons aux signaux hormonaux de l'homme.»

La xéno greffe ne date pas d'hier
Les xéno greffes, ou transplantations d'organes animaux sur l'homme, ne datent pas d'hier. Depuis le début du siècle, la notion de mort biologique a changé: ce n'est plus l'arrêt total des battements cardiaques qui sert d'indicateur mais l'arrêt des

fonctions du cerveau. Autrefois, les organes ou les tissus prélevés sur un cadavre étaient souvent inutilisables et les prélèvements sur l'homme jugés hérétiques.

Les chirurgiens utilisèrent donc des organes d'animaux pour réaliser les premières transplantations. Entre 1962 et 1992, sur 30 xéno greffes réalisées en Europe et aux États-Unis, aucune ne fut couronnée de succès.

En Afrique du Sud, le Dr Christian Barnard, qui réussit la première transplantation de cœur humain en 1967, utilisa dix ans plus tard des cœurs de chimpanzé et de babouin comme pompes d'assistance temporaire chez deux de ses patients. Il essuya également des échecs. Aujourd'hui, les progrès de la génétique relancent l'attente des xéno greffes.

Mais cette nouvelle étape pose, au-delà des problèmes techniques, des questions d'éthique.

La communauté est divisée
Le débat divise la communauté scientifique, mais les malades eux-mêmes accepteraient-ils de recevoir des organes de porc?

Selon Lina Cyr, directrice-fondatrice de la Maison des greffés du Québec, cela pourrait être difficile: «Si le médecin garantit aux malades que ces greffons ne présentent pas de risques, ce sera mieux accepté.» Dans un face-à-face avec la mort, le choix se pose-t-il? Après la transplantation, les greffés vivent un processus important d'adaptation psychologique aux changements de leur état. Comment les greffés cardiaques vivront-ils la présence d'un organe animal, le cœur étant un puissant symbole dans notre culture? Autant de questions qui demeurent pour le moment sans réponses.

Mais les recherches progressent rapidement. Aux États-Unis, des organes porcins génétiquement modifiés ont déjà été greffés sur des primates. Les résultats sont encourageants: le rejet hyperaigu semble maîtrisé. La prochaine étape sera donc la transplantation sur des malades, sous réserve de l'autorisation de la Food and Drug Administration.

Selon André Jean, du ministère de la Santé et des Services sociaux à Québec, «il n'y a pas eu de demande semblable chez nous. Le ministère a publié, en juin 1998, un plan d'action sur l'intégrité scientifique qui définit les balises des recherches émergentes telles que les manipulations génétiques. De façon générale, toute expérimentation sur l'homme doit préalablement recevoir le consentement du sujet et l'approbation du comité d'éthique de l'établissement concerné.»

Voilà les barrières que les scientifiques devront franchir avant d'en arriver à une pratique généralisée.

Demain ou après-demain, ces démiurges modernes créeront un pont entre les espèces. Des porcs sauveront alors peut-être des centaines de vies humaines. Non, nous ne nageons pas en pleine science-fiction.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Banques canadiennes

De la concurrence de l'étranger

Ottawa (PC) — Il semble que des ratés importants apparaissent dans le projet de loi qu'Ottawa s'appête à adopter en vue de lever les barrières qui empêchent présentement les banques étrangères de concurrencer les grandes banques canadiennes, et ce, moins d'un mois avant la date limite d'adoption du projet de loi promise à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le secrétaire d'État aux Institutions financières, James Peterson, a admis hier devant le comité des finances de la Chambre des communes que des complications fiscales incluses dans le projet de loi C-67 faisaient en sorte que cette législation n'était pratiquement plus d'aucune utilité pour les banques étrangères faisant des affaires au Canada.

Pour régler ce problème, M. Peterson a indiqué que plusieurs sections de la loi sur l'impôt seraient revues pour un temps limité, de manière à ce que les banques étrangères présentes au pays puissent tirer profit du projet de loi fédéral.

Mais M. Peterson pourrait bien devoir faire plus que des modifications mineures au projet de loi s'il veut répondre aux préoccupations soulevées par l'Association du Barreau canadien.

Cette dernière a fait valoir devant le comité que, sans compter les problèmes liés à la fiscalité, les banques étrangères auront besoin d'une approbation gouvernementale pour effectuer certaines transactions, comme des acquisitions d'autres institutions, ce qui n'est pas le cas pour les banques canadiennes.

De plus, elle déplore le fait que les banques étrangères seront sujettes aux lois provinciales, ce qui représente, selon l'Association du Barreau canadien, un inconvénient en ce qui concerne la concurrence avec les banques canadiennes, qui elles ne sont soumises qu'aux lois fédérales.

Conclusion: le projet de loi C-67 n'atteindra peut-être pas le but fixé, soit d'ouvrir le marché canadien des banques à la concurrence étrangère, dit l'association.

En décembre 1997, le Canada s'était engagé auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à lever les barrières existantes avant le 1er juin 1999, en vue de permettre aux banques étrangères d'être considérées désormais comme des succursales à part entière au lieu d'être vues comme des filiales dépendantes d'une société mère.

Les petits épargnants ne seront pas affectés par ce changement, mais pour les entreprises cela pourrait vouloir dire éventuellement de nouvelles sources de financement pour prendre de l'expansion.

OUIMET - CORDON BLEU INC.



M. Raymond Crevier, C.R.

D. J. Robert Ouimet, Ph.D., M.C., M.Q., président du Conseil d'administration et chef de la direction de Ouimet-Cordon Bleu Inc., est heureux d'annoncer l'élection de M. Raymond Crevier au Conseil d'administration de la compagnie. Il remplace M. L. Yves Fortier, C.C., c.r., que nous remercions chaleureusement d'avoir occupé le poste d'administrateur ces vingt dernières années, et d'avoir accepté de devenir membre emeritus du Conseil.

M. Raymond Crevier, c.r., B.A., LL.L., est un associé du cabinet Ogilvy Renault, Montréal, depuis plus de 30 ans et il assume la direction du cabinet depuis 1993 à titre d'associé directeur. Il se spécialise dans le domaine du droit des sociétés et des valeurs mobilières, dans les financements et les acquisitions. M. Crevier siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés.

Les autres membres du Conseil d'administration sont : Aaron Yohalem (New York), Jocelyn Tremblay, Eric Haueter (Zurich), Myriam Ouimet, James D. Raymond, Peter C. Newton (Toronto) et Pierre Denault. Le vice-président et secrétaire du Conseil est Émile Mallette, C.A.

Ouimet-Cordon Bleu Inc. comprend différentes compagnies, dont les activités principales sont l'acquisition et la prise de participation de différentes entreprises, ainsi que la production et la mise en marché de produits alimentaires stérilisés et congelés, portant les marques Cordon Bleu, Clark et Tomasso, entre autres. Les principales usines de l'entreprise sont situées au Québec.

Les femmes et les hommes qui œuvrent au sein de notre groupe d'entreprises tentent, dans un climat de grande liberté, de « Concilier le bonheur humain et la rentabilité de l'entreprise. » Nous confirmons que c'est une MISSION POSSIBLE. C'est pourquoi le « moto » de l'entreprise, tant sur le plan humain, moral et spirituel que sur le plan économique, est « Prier pour gérer en Dieu. »

Mission au Mexique

Le Québec veut inverser la balance commerciale

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

En se présentant au Mexique la semaine prochaine, le gouvernement Bouchard cherchera à renverser la balance commerciale qui fait en sorte que le Québec importe annuellement plus de biens et services qu'il n'en exporte au Mexique, soit des importations de 841 millions contre des exportations de 136 millions. Québec veut en fait tripler le nombre d'entreprises qui font des affaires au Mexique en dix ans.

La première grande mission économique du Québec chez son plus important partenaire d'Amérique latine, après le Brésil, tentera ainsi de faire en sorte que les entreprises québécoises en viennent à effectuer plus que 10 % des exportations canadiennes au Mexique. Le gouvernement veut élargir la palette des produits québécois exportés au Mexique, notamment

dans le domaine des techniques de pointe.

Le ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Bernard Landry, explique la balance commerciale déficitaire du Québec au Mexique par le fait que l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) n'est pas encore pleinement effectif et par les problèmes économiques mexicains, mais aussi par l'attitude des diplomates canadiens à Mexico.

«Les diplomates canadiens n'ont peut-être pas fait tout l'effort qu'il fallait pour représenter le Québec. [...] On peut se demander sérieusement si les ambassadeurs qui se sont succédé à Mexico et leurs conseillers commerciaux ont fait tout ce qui devait être fait.»

La polémique s'estompe

La polémique entre Québec et Ottawa sur le refus du gouvernement fédéral de remettre une demande de rencontre du premier ministre Bouchard au président mexicain Ernesto

Zedillo semble toutefois s'estomper. Des fonctionnaires du ministère des Relations internationales ont fait savoir que l'ambassade canadienne, dont l'ambassadeur Stanley Gooch, avait travaillé à l'organisation de la mission.

«Les rendez-vous auront lieu de toute façon», ont-ils dit en parlant des rencontres prévues entre le premier ministre Bouchard et trois ministres mexicains, ainsi qu'entre entrepreneurs québécois et mexicains.

Même son de cloche à Mexico, où le porte-parole de l'ambassade, Eduardo Del Buey, a indiqué que la controverse n'avait rien changé au travail de collaboration avec la délégation du Québec à Mexico pour assurer le succès de la mission. Soulignant l'excellence des relations Mexique-Canada, il a ajouté que «l'on est en train de donner une âme à l'ALENA».

Présentement, le libre-échange avec le Mexique a permis aux expo-

rtations québécoises de connaître une hausse de 17 % en un an. Elles touchent principalement des véhicules automobiles, l'amiante et les produits laitiers. À l'inverse, les importations mexicaines, en baisse de 10 %, se concentrent sur des véhicules automobiles (41 %) et du pétrole (18 %).

Une centaine d'entrepreneurs québécois, dont des représentants de sociétés d'État comme Hydro-Québec, iront donc étudier la possibilité de signature de contrats mexicains. Dans le cas d'Hydro et de la Régie de l'énergie, aussi présente à Mexico, on s'intéresse à la future déréglementation du marché électrique mexicain.

Dans le cadre du volet institutionnel de la visite, entre 10 et 15 ententes seront signées entre des universités québécoises et mexicaines notamment. Des échanges sont aussi prévus sur les dossiers de la culture et de la jeunesse. La moitié de la population mexicaine est âgée de moins de 35 ans.

EN BREF

Simard-Beaudry: hausse de revenus

(PC) — Simard-Beaudry a annoncé hier que ses revenus du premier trimestre de 1999 ont atteint 4,8 millions, comparativement à 1,9 million l'an dernier. La perte de l'entreprise pour les trois premiers mois de l'année s'élève à 501 000 \$, comparativement à 672 000 \$ l'année précédente, soit une réduction de 25,5 %. Simard-Beaudry a également annoncé que sa sixième usine d'asphalte, située dans le parc industriel de Litchfield, à Saint-Hubert, ouvrira officiellement ses portes d'ici la fin du mois.

Wal-Mart accroît ses profits de 39 %

Bentonville (AP) — Les profits de Wal-Mart se sont accrus de 39 % au premier trimestre par rapport à l'an dernier. Le détaillant a rapporté hier des profits de 1,11 milliard \$ US au cours du trimestre prenant fin le 30 avril, comparativement à 828 millions pour la même période l'an dernier. Wal-Mart a ainsi réalisé des profits de plus d'un milliard pour un quatrième trimestre d'affilée, et son bénéfice net est le plus élevé jamais rapporté par l'entreprise au cours d'un trimestre n'incluant pas la période des Fêtes. À la fin du trimestre, l'entreprise exploitait 1857 magasins Wal-Mart, 591 Supercentres et 453 Clubs Sam aux États-Unis. Elle possède en outre 154 magasins au Canada, 13 en Argentine, 14 au Brésil, 95 en Allemagne, 423 au Mexique et 15 à Porto Rico.

Dupuis quitte GTC

(Le Devoir) — Le président et chef de l'exploitation du Groupe Transcontinental GTC, Pierre Dupuis, quittera ses fonctions le 4 juin. Ce départ fait suite à la décision de GTC de procéder à une réorganisation de sa direction et d'abolir ce poste. «L'organisation actuelle des secteurs est maintenue et les présidents relèveront désormais directement de Rémi Marcoux, qui cumulera les fonctions de président du conseil, de président et chef de la direction», peut-on lire dans la communication. M. Dupuis demeurera membre du conseil d'administration de GTC.

Investissement dans Keops

(Le Devoir) — Investissement Desjardins a investi deux millions dans Keops Technologies, un chef de file en intégration de systèmes et en conception de logiciels temps réel de haut niveau, utilisés notamment par les alumineries, les aciéries, les usines de fabrication et les centres de tri du courrier. Keops fournit également des produits et services d'automatisation et de gestion des médias pour l'industrie de la télédiffusion et de la postproduction. Investissement Desjardins a de plus réservé un troisième million qui permettra à Keops d'élargir à d'autres régions géographiques son activité d'informatique industrielle par des acquisitions stratégiques. Keops emploie plus de 150 personnes.

Intrawest: profit de 155,3 millions

(Le Devoir) — Au cours des neuf premiers mois terminés le 31 mars 1999, le bénéfice avant amortissement, intérêt et impôts d'Intrawest s'est élevé à 155,3 millions, en hausse de 40 % par rapport à celui de la période correspondante de 1998. Le bénéfice d'exploitation d'Intrawest progresse chaque année depuis les cinq dernières années et a augmenté au taux composé de 57 % durant cette période, a souligné Intrawest. Le bénéfice tiré des activités poursuivies pour le troisième trimestre était de 54,6 millions (1,38 \$ par action), comparativement à 42,6 millions (1,24 \$ par action). Le bénéfice cumulé des neuf premiers mois est de 54,9 millions (1,39 \$ par action), une hausse par rapport à 42,9 millions (1,25 \$ par action) un an plus tôt.

Fusion entre Rhône-Poulenc et Hoechst

Paris (AP) — Les groupes pharmaceutiques Rhône-Poulenc et Hoechst ont annoncé hier leur intention d'accélérer leur projet de fusion pour l'achever avant la fin de l'année. Dans deux communiqués séparés, les groupes français et allemand ont fait savoir que leurs conseils d'administration les avaient autorisés à mettre au point les derniers détails du projet de création d'Aventis, une nouvelle société destinée à rivaliser avec les leaders mondiaux dans le secteur des sciences de la vie, Merck et Glaxo Wellcome. Le conseil de surveillance de Hoechst a autorisé en outre la cession de la filiale chimique du groupe, Celanese. Cette cession est une condition essentielle pour la mise en œuvre de la fusion avec Rhône-Poulenc.

Silence du côté syndical

Les offres d'Hydro-Québec font leur chemin

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

La présentation des offres d'Hydro-Québec, par la voie d'une lettre adressée à l'ensemble des employés membres du SCFP, pourrait avoir un effet. Côté syndical, on a préféré garder le silence hier, le comité de négociation devant se réunir pour faire le point.

Chez Hydro, devant l'absence de mouvement hier, on pense que «les offres font leur petit bonhomme de chemin», a commenté le porte-parole de la société d'État, Steve Flanagan.

Hydro a décidé de court-circuiter l'exécutif syndical en s'adressant directement à l'ensemble des syndiqués membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTPQ), par l'envoi d'une lettre personnalisée. Dans la missive, la société d'État présentait les principaux paramètres ayant fait l'objet d'une entente de principe avec les 1300 ingénieurs.

10 % par année

Dans le cadre d'une entente de cinq ans, il est offert aux ingénieurs des augmentations de leur rémunération évaluées, par l'employeur, à 10 % par année. Cette action a été accompagnée d'entrevues faites aux médias au cours desquelles Jean-Marie Gonthier, vice-président aux ressources humaines, précisait, notamment, que les paramètres retenus pour les ingénieurs équivalaient, selon l'horizon de deux ans

choisi par le SCFP, par des augmentations annuelles pouvant osciller entre 7 et 8 %.

Ces augmentations, qui comprennent des hausses salariales, un régime d'intéressement lié à la performance financière d'Hydro et un congé de cotisation à la caisse de retraite, s'opposent aux demandes salariales du SCFP, qui exige des hausses de 7 et de 6 %. Le porte-parole syndical, Charles Paradis, avait répondu à la divulgation des offres patronales en disant, d'une part, déplorer qu'Hydro «passe par-dessus nos têtes pour négocier directement avec nos membres». M. Paradis a ajouté que le mandat du comité de négociation est d'obtenir une augmentation salariale pour les deux prochaines années se reflétant sur le salaire de base.

A ces offres présentées par Hydro, les 13 300 syndiqués membres du SCFP devront également ajouter la considération d'une hausse importante de leur taux de cotisation syndicale, prévue pour dans trois semaines, afin de soutenir l'effort de grève. Les employés de métier devraient voir sur leur prochaine paie leur taux de cotisation passer de 1,75 à 10 % (du salaire de base). Le taux des employés de bureau passerait de 1,75 à 8,75 % et celui des techniciens, de 1,75 à 6,75 %.

Le comité de négociation devait se rencontrer hier, question de faire le point. Leur porte-parole n'avait toujours pas rappelé *Le Devoir* au moment de mettre sous presse.

Usine d'assemblage de puces

IBM investit 55 millions à Bromont

PRESSE CANADIENNE

Granby — La multinationale IBM a annoncé hier matin son intention d'investir 55 millions à son usine de Bromont, près de Granby, en Montérégie.

La moitié de cette mise de fonds doit servir à l'achat d'équipements ainsi qu'au réaménagement du secteur d'assemblage de la puce mémoire et de la nouvelle puce de cuivre de la compagnie, l'autre moitié devant permettre de supporter la croissance des technologies existantes.

A court terme, ces investissements ne créeront pas de nouveaux emplois. «Mais ils serviront à maintenir ceux qui existent déjà — 2500 à Bromont — et ils pourraient permettre d'en créer d'autres», a indiqué en conférence de presse le vice-président d'IBM Canada, Mike Wong.

Également présent, le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, était d'autant plus fier de cette annonce que le gouvernement provincial n'avait accordé aucune subvention en vue de la réalisation de ce projet. «Cela démontre que, lorsque nous intervenons, c'est parce que cela est nécessaire, a-t-il déclaré. Nous ne sommes pas un gouvernement interventionniste.»

Si IBM annonce un investissement d'une telle ampleur, c'est qu'elle n'a pas vraiment le choix, compte tenu de la lutte féroce que se livrent les entreprises de technologie de pointe dans le domaine de la fabrication des mi-

croprocesseurs. En raison de cette concurrence, les produits IBM fabriqués à Bromont ont une durée de vie de six à neuf mois. Cela correspond à la période de temps nécessaire pour que d'autres produits toujours plus performants soient mis en marché.

Rendement supérieur

La nouvelle puce de cuivre d'IBM doit permettre d'obtenir un rendement supérieur de 30 % à celles actuellement disponibles. Le remplacement de l'aluminium par le cuivre dans la fabrication des semi-conducteurs permet en effet d'abaisser la résistance électrique et ainsi d'augmenter la rapidité de transmission des signaux.

L'usine de Bromont fabrique des composantes micro-électroniques pour IBM — notamment pour les ordinateurs de moyenne et grande puissance — et pour d'autres constructeurs.

Hier, par ailleurs, IBM a profité de l'occasion pour indiquer qu'en 1998 l'usine de Bromont avait exporté des biens manufacturiers pour une valeur dépassant les trois milliards, et ce, pour une troisième année consécutive. «Ce qui fait d'elle le plus important exportateur de technologies de l'information au Québec», a-t-on indiqué.

Au cours du premier trimestre de 1999, le volume de production de l'usine a augmenté de 20 %, comparativement au même trimestre de l'an dernier.

Téléphonie

Mobilité Canada se scinde en deux entités

ROBERT MELNBARDIS
REUTERS

Le secteur canadien de la téléphonie sans fil a fait un pas de plus hier vers la concurrence libre alors que l'alliance nationale des compagnies de téléphone cellulaire a annon-

cé sa division en deux groupes.

Mobilité Canada, une alliance de 15 sociétés de téléphonie sans fil, a indiqué qu'un groupe serait constitué sous la bannière de Bell Mobilité, une filiale de BCE Inc. Ce groupe inclurait six compagnies sans fil allant de Terre-Neuve à la Saskatchewan.

La filiale Telus Mobilité de BCT.Telus Communications de Colombie-Britannique serait la «clef de voûte» de l'autre groupe. L'entente entrera en vigueur le 1er septembre. Cela fera disparaître les restrictions qui empêchaient les membres de Mobilité Canada de se faire concurrence.

Un modèle concurrentiel

Chaque groupe pourra dorénavant offrir le service de téléphonie sans fil partout au pays, soit en vendant ses services réseau ou en concurrençant de manière frontale.

«Cela crée un modèle concurrentiel au Canada. Cela permet au groupe Telus et au groupe Bell de concurrencer directement à travers le Canada en desservant les besoins des abonnés plus directement que dans le passé», a dit Harry Trudering, président de Telus Mobilité, lors d'un appel-conférence avec les journalistes.

Les analystes estiment que le remaniement de l'alliance Mobilité Canada au sein de deux groupes puissants était similaire à la récente déconfiture de l'alliance commerciale

Stentor, qui comprenait neuf compagnies provinciales de téléphone.

L'alliance Stentor a été dissoute après la fusion de dix milliards entre BC Telecom (BC Tel) et Telus, de l'Alberta. La fusion a amené BCT.Telus et Bell Canada à concurrencer directement pour dominer le marché national.

Avec courtoisie

Iain Grant, analyste des télécommunications chez la firme The Yankee Group, a noté que la division entre les deux membres clés de Mobilité Canada s'était faite de manière «courtoise».

«Cela se préparait depuis un bon bout de temps alors que leurs frères de la téléphonie avec fil commençaient à creuser leurs tranchées et à tirer avec leurs canons», a-t-il dit.

Mobilité Canada a une position dominante au pays avec deux milliards des 3,3 milliards du marché canadien de la téléphonie sans fil. Ses 3,1 millions d'abonnés comptent pour 55 % du marché du téléphone cellulaire et ses services de communications personnelles (SCP) au Canada.

Il y a eu spéculation que Telus Mobilité serait intéressé à acquérir Clearnet Communications Inc., qui exploite le réseau numérique Mike en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. «Cela est possible mais il n'a jamais été aussi cher d'acheter Clearnet», a confié l'analyste Iain Grant.

BYERS CASGRAIN

AVOCATS ET CONSEILLERS D'AFFAIRES



Michel Brunet

Byers Casgrain a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Michel Brunet à titre d'associé directeur.

Actif dans le domaine du droit des entreprises, du financement, des fusions et acquisitions, et des valeurs mobilières depuis plus de vingt ans, M. Brunet était également chef du groupe commercial du cabinet.

Byers Casgrain est l'un des plus importants cabinets d'avocats d'affaires au Québec. La mission première de Byers Casgrain est d'être un conseiller d'affaires privilégié pour les entreprises et leurs dirigeants.



SNC-LAVALIN

Avis de dividende

Le conseil d'administration de la société Groupe SNC-Lavalin inc. a déclaré un dividende trimestriel de six cents (0,06 \$) l'action sur les actions ordinaires en circulation de la société, payable le 3 juin 1999 aux actionnaires inscrits aux registres de la société à la fermeture des bureaux le 20 mai 1999.

Par ordre du conseil d'administration
Y. Laverdière
Secrétaire

Montréal (Québec)
Le 6 mai 1999

Groupe SNC-LAVALIN inc.

ÉCONOMIE

Telus agrandit son réseau de fibre optique au reste du Canada

ALLAN DOWD REUTERS

Vancouver — BCT.Telus, la deuxième plus grande compagnie téléphonique au Canada, a annoncé hier une expansion de 260 millions de dollars de son réseau de fibre optique pour rejoindre les marchés canadiens de l'Est.

Le groupe a précisé qu'il discutait toujours avec QuébecTel pour intégrer la compagnie téléphonique québécoise dans son giron.

Une filiale de la société américaine GTE possède déjà 51 % de QuébecTel et les lois canadiennes sur la propriété étrangère ont restreint les projets d'expansion de la compagnie de Rimouski.

Lors de son assemblée générale inaugurale, le groupe, fondé en janvier dernier à la suite de la fusion de Telus, d'Alberta, et de BC Tel, de Colombie-Britannique, a indiqué que la fusion se faisait en douceur et avait déjà permis des économies plus grandes que prévu.

BCT.Telus a précisé qu'avec la

charge de 466,3 millions avant impôts reliée à la fusion, le groupe avait perdu 55 ¢ par action lors du premier trimestre. Sans la charge, la société aurait enregistré un bénéfice de 135,7 millions, 57 ¢ par action.

Les dirigeants de BCT.Telus, qui sont sous pression afin de révéler leur stratégie pour concurrencer Bell Canada, ont annoncé une série d'ententes pour étendre son territoire au-delà de l'Ouest canadien et sur le terrain de son concurrent.

Scénarios alternatifs

L'accord le plus important a été signé avec la division ferroviaire Canadien Pacifique et avec Worldwide Fiber, une filiale de Leducor Industries, pour construire une ligne de fibre optique à haute capacité entre Edmonton et Toronto. BCT.Telus, qui change de nom pour Telus, contrôle l'essentiel de la capacité de cette nouvelle ligne.

George Petty, le président de la firme de Vancouver, a ajouté que le groupe étudiait un bon nombre de scénarios alternatifs pour atteindre

l'Ontario mais a dit qu'une entente avec CP Rail et Worldwide Fiber était de loin la meilleure solution.

La ligne Edmonton-Toronto devrait être construite d'ici le quatrième trimestre de l'an 2000.

BCT.Telus a aussi annoncé des ententes avec Metromedia Fiber Network, une compagnie de New York spécialisée dans la construction de fibre optique, ainsi qu'avec le géant GTE Corp. pour l'ajout de capacités de son réseau de fibre. GTE possède 26 % des actions de BCT.Telus.

«Ce que nous avons ici est un véritable réseau à haute capacité d'un océan à l'autre», a dit M. Petty. Il a indiqué que son groupe avait déposé une demande auprès des régulateurs afin d'obtenir une permission pour offrir le service téléphonique local en Ontario et dans l'est du pays.

Les dirigeants de BCT.Telus ont expliqué que la fusion des activités redondantes de BC Tel et Telus était en avance sur le calendrier et avait permis des économies de 20 millions de plus que les 50 millions prévus lors du premier trimestre.

Chevron découvre du gaz naturel dans le Nord

Calgary (Reuters) — Chevron Corp. a annoncé hier qu'il avait effectué l'une des plus prolifiques découvertes de gaz naturel jamais réalisées au Canada, avec un puits récemment foré dans le nord du pays.

Chevron Canada Resources, filiale de la compagnie pétrolière franco-canadienne, a fait savoir que le puits de 16 millions de dollars situé près de Fort Liard, dans les Territoires du Nord-Ouest, pourrait produire entre 70 et 100 millions de pieds cube de gaz par jour.

Ce rendement est dix fois supérieur à celui d'un puits moyen dans l'Ouest du Canada, une région pourtant reconnue pour sa production prolifique de gaz naturel et ses exportations aux États-Unis.

Chevron, qu'on a récemment dit en discussions de fusion avec Texaco, est l'opérateur et détient 43,4 % du puits, situé à une quarantaine de km au nord de la frontière avec la Colombie-Britannique.

La compagnie et ses partenaires canadiens en exploration et en production ont toutefois fait savoir qu'un développement plus poussé du projet pouvait comporter des risques importants.

Mais les analystes ont estimé que ce nouveau site d'extraction pourrait signifier la découverte d'une nouvelle

région productrice, une bonne nouvelle au moment où les producteurs multiplient les gazoducs vers États-Unis, ainsi que des projets de gazoduc, sans toutefois être assurés de pouvoir répondre à la demande pour les trois ou cinq prochaines années.

Déclin de production

Les prix du gaz canadien ont dernièrement profité du déclin de la production américaine. «Je dirais que c'est une découverte majeure, qui pourrait relancer la production», a déclaré Peter Linder, analyste chez la firme de courtage CIBC Woody Gundy.

Chevron a indiqué que le puits, appelé K-29, pouvait permettre le forage de réserves brutes de gaz naturel d'un volume de 400 à 600 milliards de pieds cube. Le gaz brut est le gaz directement extrait du puits avant d'être traité et transféré dans un gazoduc.

La plupart des observateurs de l'industrie gazière avaient estimé les réserves entre 300 et 500 milliards de pieds cube. «Nous nous réjouissons des résultats de ce projet, qui ont dépassé nos espérances», a fait savoir le président de Chevron, Jim Simpson, dans un communiqué.

Le puits, profond de plus de 3000 mètres, a été creusé en six semaines et a coûté 20 % de moins que prévu.

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

Table with 5 columns: Volume (000), Ferme, Var. (\$), Var. (%). Rows include XXM:Indice du marché, XCB:Bancaire, XCO:Hydrocarbures, etc.

Table with 5 columns: TSE 35, TSE 100, TSE 200, TSE 300, etc. Rows include Institutions financières, Pétrolières, Industrielles, etc.

Table with 5 columns: AMEX, NYSE, etc. Rows include 30 Industrielles, 20 Transports, 15 Services publics, etc.

Table with 5 columns: Volume (000), Haut, Bas, Ferm. (\$), Var. (\$), Var. (%). Rows include TRI-VISION INTL, AMERICAN GEM CP, etc.

Table with 5 columns: Volume (000), Haut, Bas, Ferm. (\$), Var. (\$), Var. (%). Rows include SODISCO-HOWDEN, TRANSCADA, etc.

Décision + Investmax s.e.n.c. Logiciel d'analyse boursière

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 (514)392-1366 http://www.investmax.com

Advertisement for 'Le Devoir' newspaper with a large 'chuté?' graphic and text: 'Suivez leur rendement tous les samedis dans LE DEVOIR'.

Summary table for Montreal, Toronto, New York, Dollar, and OR indices with volume and change indicators.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include XCB:Bancaire, XCO:Hydrocarbures, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include ABL Can., ADS, AGRA, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan., Alcan. A, Alcan. B, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. C, Alcan. D, Alcan. E, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. F, Alcan. G, Alcan. H, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. I, Alcan. J, Alcan. K, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. L, Alcan. M, Alcan. N, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. O, Alcan. P, Alcan. Q, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. R, Alcan. S, Alcan. T, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. U, Alcan. V, Alcan. W, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. X, Alcan. Y, Alcan. Z, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. AA, Alcan. AB, Alcan. AC, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. AD, Alcan. AE, Alcan. AF, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. AG, Alcan. AH, Alcan. AI, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. AJ, Alcan. AK, Alcan. AL, etc.

Table with 10 columns: Titre, 52 dern. sem. Haut, Bas, Ventes, C/B, Haut, Bas, CMB, Var. Rows include Alcan. AM, Alcan. AN, Alcan. AO, etc.

ÉCONOMIE

Transactions financières électroniques

La BN et la BdeM annoncent des projets de développement

LE DEVOIR

Deux banques ont annoncé hier des initiatives en matière de transactions financières électroniques. La Banque Nationale a conclu une entente visant le développement d'une plate-forme universelle de commerce électronique de services financiers. La Banque de Montréal a, pour sa part, jeté les bases d'un projet-pilote faisant appel au sans-fil.

La SIBN, filiale de la Banque Nationale, et Microforum ont signé une lettre d'intention visant à former un coentreprise dans le but de créer une plate-forme universelle de commerce électronique de services financiers. Cette plate-forme devrait permettre d'approuver, en 30 secondes, des demandes de crédit ou de crédit-bail par Internet, une opération qui, auparavant, pouvait nécessiter des délais de 24 heures. La nouvelle entité, e-FINCOM.com, sera établie au Canada. Elle sera détenue à 51 % par SIBN et à 49 % par Microforum, mais sa structure devrait permettre à d'autres institutions financières qui le désiraient d'y adhérer par une participation au capital.

«La plate-forme développée par e-FINCOM permettra de traiter des demandes de transactions financières adressées à différentes institutions financières à partir d'un seul site Internet. Le service permettra aux institutions financières utilisatrices de conserver leur propre marque de commerce et stratégies de marketing, tout en leur épargnant les coûts

d'aménagement d'une infrastructure de service par Internet», a souligné SIBN.

Il est prévu que cette plate-forme soit commercialisée sur le marché américain à compter de cet été, et sur les marchés européens l'an prochain.

Par ailleurs, la Banque de Montréal a annoncé hier le lancement d'un nouveau service donnant accès à des services financiers, de placement et d'information (Veev) par l'intermédiaire du sans-fil. Il s'agit d'un dispositif portable d'accès à Internet, comme les téléphones des services de communications personnelles et les ordinateurs personnels. «Le nouveau service sera mis à l'essai auprès de 500 volontaires pendant une période de 90 jours. La mise au point de Veev a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Banque de Montréal, Bell Mobilité et 724 Solutions», a précisé l'institution.

Le service Veev doit permettre à son utilisateur d'effectuer des transactions bancaires en ligne, de virer des fonds entre deux comptes ou encore de demander des avances sur carte de crédit. L'utilisateur peut également obtenir le solde de son compte et les dernières transactions effectuées, obtenir le cours des actions, des parts de fonds d'investissement et des indices boursiers, obtenir des graphiques du cours des actions, bénéficier de l'affichage de son portefeuille personnel, et recevoir des messages d'alerte fondés sur des prix ou des écarts de cours limites.

John Felderhof soupçonné de délit d'initié

La CVMO accuse l'ex-vice-président de Bre-X

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) a annoncé hier qu'elle porte huit accusations contre John Felderhof, ex-vice-président de la société minière Bre-X, concernant le scandale du gisement aurifère de Busang en Indonésie, en 1997.

La CVMO accuse notamment ce cadre de longue date de l'industrie minière de délit d'initié et d'avoir violé les lois provinciales sur les valeurs mobilières. Le porte-parole de la commission, Mark Conacher, a indiqué que les accusations font suite à une enquête approfondie, qui a exigé l'analyse de plus de 200 000 transactions boursières. «Cela a pris jusqu'à maintenant pour conclure que des infractions avaient été commises, à notre avis, et que cela peut être prouvé», a déclaré M. Conacher en entrevue. La Gendarmerie royale du Canada enquête aussi sur M. Felderhof, pour de possibles infractions au Code criminel canadien.

On croit que le géologue se terre dans son domaine des îles Caïman depuis l'éclatement du scandale de Bre-X, qui a entraîné une chute de six milliards de la valeur en Bourse de la compagnie et entraîné d'innombrables poursuites de la part d'investisseurs mécontents.

L'un des plus riches gisements

Le site de Busang, en Indonésie, avait été présenté comme l'un des plus riches gisements d'or de l'histoire. En un rien de temps, les actions de la compagnie Bre-X, qui ne valaient au départ que 30 ¢ pièce à la Bourse de l'Alberta, acquéraient une valeur considérable à la prestigieuse Bourse de Toronto. Le prix de ces actions devait atteindre 200 \$ l'unité, avant de s'effondrer au lendemain d'une enquête démontrant que le supposé gisement ne contenait pas d'or.

La CVMO allègue qu'entre le 24 avril et le 10 septembre 1996, M. Felderhof a commis un délit d'initié en

transigeant plus de 2,7 millions d'actions de Bre-X pour environ 83,9 millions «en ayant connaissance de faits matériels concernant les droits de Bre-X relatifs au gisement de Busang n'ayant pas été divulgués publiquement». La commission allègue encore qu'entre le 20 juin 1996 et le 17 février 1997, M. Felderhof a «autorisé, permis ou consenti» à l'émission de communiqués de presse trompeurs ou non fondés de Bre-X sur la quantité d'or présente à Busang.

La commission a déclaré hier qu'elle n'a pas à prouver que M. Felderhof savait, à l'époque, que les évaluations de la teneur du gisement en or étaient fausses. Plutôt, étant donné sa position au sein de la compagnie, il était de sa responsabilité d'établir qu'elles n'étaient pas trompeuses ou non fondées, précise-t-elle.

La CVMO a ajouté que M. Felderhof, ou son avocat, sera tenu de comparaître en Cour ontarienne de justice le 15 juin pour répondre des accusations contre lui.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Firme d'experts-conseils en conception et en construction de complexes culturels et récréatifs aux plans national et international, Scéno Plus cherche à combler le poste suivant :

ADJOINT(E) • DIRECTRICE GÉNÉRALE ASSOCIÉE

Relevant de la directrice générale associée, et en étroite et constante collaboration avec celle-ci, vous aurez notamment à :

- assister la directrice dans ses fonctions;
- rédiger la correspondance générale, lettres d'affaires et différents rapports;
- collaborer à la préparation des offres de service, contrats et à en assurer le suivi;
- convoquer et assurer le suivi des différents comités internes;
- tenir à jour le classement des dossiers;
- assumer le rôle de personne-ressource en traduction anglaise.

Reconnu(e) pour vos aptitudes en communication, votre excellente capacité de rédaction et votre grande autonomie, vous avez une expérience de travail de 5 ans dans un poste similaire au sein d'une entreprise oeuvrant au niveau national ou international. Vous maîtrisez parfaitement le français et l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit, et vous utilisez les logiciels Word, Excel et Outlook.

Nous vous offrons un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de Josée Cardinal, 5423, av. de Lorimier, Montréal, (Québec) H2H 2C3; par télécopieur : (514) 529-9693 ou courriel : jcardinal@sceno-plus.com avant le 21 mai 1999.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Prière de ne pas téléphoner.

Université de Montréal

Professeure ou professeur en neuropsychologie clinique

Le Département de psychologie de la Faculté des arts et des sciences recherche une professeure ou un professeur adjoint spécialiste de l'intervention en neuropsychologie clinique et capable d'enseigner les techniques de rééducation.

EXIGENCES

La personne choisie devra posséder un Ph.D. et une formation la rendant éligible à faire partie de l'Ordre des psychologues du Québec. Une formation dans un programme accrédité par la Société canadienne de psychologie ou par l'American Psychological Association serait un atout. En plus d'une bonne formation clinique, cette personne devra également avoir un dossier compétitif en recherche. L'excellence en clinique et en recherche est demandée afin que la personne puisse s'inscrire dans le modèle scientifique / professionnel préconisé dans le programme de Ph.D. Recherche / Intervention en neuropsychologie clinique.

TRAITEMENT

Selon la convention collective.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Le 1^{er} décembre 1999.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une copie de leur dossier universitaire, trois lettres de recommandation et un exemplaire de leurs publications les plus récentes, au plus tard le 1^{er} août 1999, au :

Dr Luc Granger, directeur
Département de psychologie
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec), H3C 3J7

L'offre s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux immigrants reçus. Les candidatures provenant de minorités culturelles, ethniques ou religieuses sont accueillies favorablement. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et au principe d'équité en matière d'emploi.

(0996)

L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de la Faculté des arts et des sciences recherche une professeure ou un professeur adjoint à plein temps dans le domaine de la gestion de l'information électronique. Pour en connaître plus sur l'EBSI, visitez son site Web au : <http://www.fas.umontreal.ca/EBSI/>

FONCTIONS

Enseignement aux 2^e et 3^e cycles et recherche en gestion de l'information électronique, plus spécifiquement dans le domaine du traitement automatique des langues naturelles et de l'analyse des données textuelles et des documents structurés (SGML, XML). La personne choisie sera appelée à encadrer et à superviser des recherches doctorales et, éventuellement, à enseigner au 1^{er} cycle.

EXIGENCES

Doctorat (Ph.D.) complété ou sur le point d'être obtenu en sciences de l'information, en linguistique informatique, en informatique ou dans une discipline pertinente. Aptitudes à l'enseignement et à la recherche. Excellente connaissance du français.

TRAITEMENT

Selon la convention collective.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Le 1^{er} janvier 2000.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de trois lettres de recommandation, au plus tard le 30 juin 1999, à :

M. Gilles Deschatelets, directeur
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal Qc, H3C 3J7
Téléphone : 514-343-7400
Télécopieur : 514-343-5753
Courriel : gilles.deschatelets@umontreal.ca

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et au principe d'équité en matière d'emploi.

(1098)

Palais des Congrès de Montréal

APPEL DE CANDIDATURES DIRECTEUR(TRICE) DES COMMUNICATIONS

Le titulaire formule et recommande les programmes stratégiques de l'entreprise en termes de communications marketing et de communications intégrées et s'assure de leur application et de leur mise en œuvre. Prépare et contrôle la diffusion des communiqués de presse, de la publicité institutionnelle et des publications destinées à la clientèle. Coordonne les activités et les ressources relatives aux objectifs marketing de la Société. Établit et entretient des relations privilégiées avec les principaux partenaires de la Société, les intervenants gouvernementaux et municipaux, les représentants des médias et les communautés. Agit comme porte-parole de l'entreprise auprès des médias. Conseille les gestionnaires sur les stratégies appropriées de relations publiques et de communication et s'assure de leur actualisation.

Conditions d'admission :

- Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en communication ou l'équivalent.
- Avoir d'excellentes connaissances en gestion de programmes de communication.
- Posséder de grandes aptitudes pour la rédaction.
- Avoir un minimum de huit années d'expérience pertinente.
- Maîtriser les logiciels Word, Excel et PowerPoint

Reconnu pour vos capacités de gestion, vous avez à votre actif des réalisations probantes sur le plan professionnel. Bilingue, vous possédez une grande habileté en communication tant écrite que verbale. Vous vous distinguez par votre sens de l'analyse, votre esprit d'équipe, votre dynamisme et votre capacité d'adaptation.

Les personnes intéressées sont priées de poser leur candidature en soumettant leur curriculum vitae avant le 25 mai 1999, en mentionnant le titre du poste, à l'adresse suivante :

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
Direction des ressources humaines
201, avenue Viger Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1X7
Téléphone : (514) 871-3188
Courriel électronique : slefrancois@congresmtl.com
À l'attention de M. Simon Lefrançois

La Société du Palais des congrès de Montréal offre des chances d'emploi égales à tous.

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA SOUHAITE COMBLER LE POSTE DE :

CONSERVATEUR (TRICE)
ADJOINT(E) – ART
CONTEMPORAIN CANADIEN

Le Musée des beaux-arts du Canada détient l'une des meilleures collections d'art canadien historique et contemporain, une des plus belles collections d'art européen au monde et présente des expositions spectaculaires. Sous la direction du Conservateur, Art contemporain, vous devrez contribuer aux soins et à l'enrichissement de la collection d'art contemporain canadien du Musée des beaux-arts du Canada et ce, dans toutes les techniques depuis environ 1975; effectuer de la recherche sur les œuvres d'art de la collection et sur l'art contemporain canadien en général; concevoir et organiser des présentations de la collection et des expositions temporaires. Vous devrez également renseigner le public canadien et étranger sur le contenu de la collection et sur des aspects particuliers de l'art contemporain canadien.

Le/la candidat(e) idéal(e) possède une maîtrise en histoire de l'art ou des études muséales spécialisée en art contemporain. De l'expérience dans l'organisation d'expositions et de publication de catalogues ou de documentation et soins des œuvres dans un musée d'arts. Une expérience approfondie dans la recherche en art contemporain et de publication de recherches et de critiques concernant l'art canadien contemporain. La connaissance du français et de l'anglais est essentiel.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 21 mai 1999 à :

Philippe Larose, Conseiller en ressources humaines, 380 promenade Sussex, C.P. 427, Succursale A, Ottawa, (Ontario), K1N 9N4
Télécopieur: (613) 990-2756

Musée des beaux-arts National Gallery
du Canada of Canada

Canada

Le Conseil des Arts du Canada
The Canada Council for the ArtsAGENT DE PROGRAMME –
Théâtre (Francophone)

Le Conseil des Arts du Canada est un organisme national qui accorde des subventions et fournit des services aux artistes et organismes artistiques professionnels canadiens. Le Conseil reçoit ses fonds du Parlement et rend compte de ses activités à celui-ci par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien.

Sous la supervision directe du chef du Service du théâtre, le titulaire gère des programmes d'aide aux artistes et aux organismes artistiques; participe activement à la conception de politiques pour le Conseil et contribue à l'élaboration de ces politiques; procure des services d'information et de soutien au milieu théâtral; favorise l'accès des artistes et des organismes artistiques aux programmes et aux services du Conseil; prévoit les besoins de développement de la pratique et répond à ces besoins.

Le/la candidat(e) idéal(e) :

- A une connaissance de l'histoire de la pratique théâtrale au Canada ainsi que des défis actuels de la pratique contemporaine du théâtre au Canada et, idéalement, à l'étranger;
- A une bonne connaissance du mandat du Conseil des Arts du Canada, de ses politiques et de ses programmes de théâtre;
- A un diplôme universitaire ou une expérience professionnelle équivalente sur le terrain;
- A de fortes aptitudes en relations interpersonnelles;
- A un français impeccable, à l'écrit comme à l'oral;
- A une connaissance pratique de l'anglais.

Les demandes doivent parvenir au Service des ressources humaines le 21 mai 1999 au plus tard et mentionner le numéro de concours 3513. Conseil des Arts du Canada, 350, rue Albert, C.P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8. Télécopieur 613-566-4323.

Le Conseil des Arts du Canada favorise l'équité en matière d'emploi.

Canada

Carrières
& Professions

Renseignements : Christiane Legault, (514) 985-3316

ÉCONOMIE

Marché européen

Sico décroche deux contrats dans le domaine ferroviaire

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

En attendant une première percée dans le monde de l'aviation, Sico obtient deux contrats dans le domaine ferroviaire.

C'est ce qu'a annoncé hier le président et chef de la direction de Sico, Pierre Brodeur, à l'occasion de l'assemblée annuelle des actionnaires du fabricant de peintures.

Sico a également lancé hier un nouveau fini, «Cachemire», une peinture intérieure au latex sans lustre, qui représente selon M. Brodeur une percée technologique importante. «Une peinture sans lustre, lavable et frottée, c'était le Graal du monde de la peinture», a-t-il déclaré aux journalistes.

M. Brodeur a annoncé que Sico-Becker, une coentreprise formée en novembre dernier par Sico et la société européenne Becker, venait d'obtenir deux contrats d'une valeur totale de près de trois millions dans le domaine ferroviaire en Europe. La mul-

tinationale Alstom a notamment octroyé à Sico-Becker les contrats de fourniture de peinture pour les 152 nouvelles voitures du métro de Singapour. Ces voitures seront fabriquées en France.

Sico-Becker a également décroché le contrat d'approvisionnement de peinture pour trois des ateliers de réparation de la SNCF (Société nationale de chemins de fer français), soit les ateliers de Rennes, de Lille et de Nevers.

Homologation de produits dans l'aviation

En février dernier, Sico a franchi une autre étape dans l'industrie du transport en obtenant l'homologation de ses produits pour le secteur de l'aviation. «Nous espérons pouvoir annoncer au cours des prochaines semaines l'obtention de notre premier contrat significatif dans ce secteur d'activité», a déclaré M. Brodeur.

Sico a enregistré un chiffre d'affaires de 206 millions en 1998, comparativement à 195 millions l'année pré-

cedente. Le bénéfice net a atteint 6,2 millions en 1998, comparativement à 5,7 millions en 1997.

M. Brodeur s'est montré satisfait des résultats du premier trimestre, avec un chiffre d'affaires de 45 millions. Le chiffre d'affaires de la même période de l'année précédente était de près de 43 millions.

Sico a enregistré un bénéfice net de 100 000 \$ au premier trimestre de 1999, alors que le premier trimestre de l'année précédente s'était soldé par une perte nette de 1,1 million. M. Brodeur a rappelé que les résultats du premier trimestre de 1998 avaient été affectés par la crise du verglas et par les prix du bioxyde de titane.

Marché cyclique

Au Québec, en raison notamment du climat, le marché de la peinture résidentielle est très cyclique. Le premier et quatrième trimestres sont particulièrement difficiles. M. Brodeur a indiqué hier que Sico cherchait à minimiser cette composante saisonnière

en s'implantant dans de nouveaux marchés. Déjà, une coentreprise créée au Mexique, Sico-Mex, a de bons résultats. Cette compagnie, qui a nécessité un investissement initial de seulement 25 000 \$, a permis à Sico d'ajouter 400 000 \$ à son bénéfice net en 1998.

Sico-Mex fournit notamment Bombardier en peinture pour les voitures du métro de Mexico. M. Brodeur a indiqué que Sico étudiait la possibilité d'établir une coentreprise en Chine pour y suivre Bombardier.

En fait d'acquisitions, Sico lorgne notamment du côté de General Paints, une filiale de Sherwin-Williams à Vancouver que la multinationale essaie de vendre. L'entreprise cherche cependant à vendre cette filiale en bloc avec trois usines aux États-Unis. «Ce serait une trop grosse bouchée pour nous», a déclaré M. Brodeur.

Il a laissé entendre que Sico avait d'autres projets d'implantation, mais qu'elle préférerait les faire pour l'instant pour des raisons commerciales.

Don Julio et Tres Magueyes

Seagram distribuera de la tequila mexicaine haut de gamme

La société canadienne investira dans la compagnie mexicaine Tequila Don Julio

REUTERS

Mexico — Une filiale du géant canadien des spiritueux, Seagram, a signé une entente pour distribuer à l'échelle mondiale les marques de tequila mexicaine Don Julio et Tres Magueyes, a annoncé hier la compagnie canadienne. Les termes de l'accord n'ont pas été dévoilés.

Joseph E. Seagram and Sons Inc., une filiale de la compagnie montréalaise de la famille Seagram, investira une somme encore confidentielle dans la compagnie mexicaine Tequila Don Julio, qui fabrique les marques haut de gamme Don Julio ainsi que les marques Tres Magueyes.

La famille Gonzalez, de Julio Gonzalez, a indiqué dans un communiqué qu'elle maintiendrait une parti-

icipation dans la société mais n'a pas précisé le nombre de parts qu'elle contrôlait

Une excellente occasion.

Julio Gonzalez, dont le visage orne les bouteilles de tequila Don Julio, continuera à superviser la production et le contrôle de la qualité des plantations d'agaves.

«Nous croyons que la tequila offre à Seagram une excellente occasion au moment où la demande pour des produits de haute qualité se fait plus pressante, particulièrement aux États-Unis et sur les marchés internationaux», a indiqué Steven J. Kalagher, président exécutif de Seagram Spirits and Wine Group, la filiale de Seagram spécialisée dans les vins et spiritueux, dans un communiqué de presse.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CASILOC inc.

APPEL DE SOUMISSIONS NO 99-506

ENTREPRENEUR POUR LA FOURNITURE DE SERVICES, SUR DEMANDE, DE MÉCANICIENS DE MACHINES FIXES POUR EFFECTUER LA SURVEILLANCE ET L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES DU CASINO DE MONTRÉAL

Cloture: le 11 juin 1999, 11h, heure locale

Casiloc inc., filiale de Loto-Québec, désire recevoir des offres d'entrepreneurs pour la fourniture de services, sur demande, de mécaniciens de machines fixes pour effectuer la surveillance et l'entretien des équipements électromécaniques du Casino de Montréal.

Le présent appel de soumissions s'adresse aux entreprises ayant la capacité de répondre aux conditions contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50 \$ présenté sous forme de chèque certifié ou de mandat-poste fait à l'ordre de Loto-Québec, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, à:

Casiloc inc.
Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 19e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Aucune soumission reçue après le délai ne sera acceptée.

Pour être admissible à présenter une soumission, le soumissionnaire doit répondre aux critères suivants:

- avoir obtenu le document d'appel de soumissions directement de la Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec et avoir acquitté les frais de prise de possession;
- avoir un bureau d'affaires au Québec;
- avoir une expérience de cinq (5) ans dans la réalisation de travaux d'entretien préventif et correctif dans des constructions industrielles/institutionnelles;
- fournir avec sa soumission:

- une garantie de soumission en faveur de Casiloc inc., au montant de 5 000 \$, présentée sous la forme d'un chèque certifié, d'une traite bancaire, d'une lettre de garantie bancaire irrévocable ou d'un cautionnement de soumission; et
- une convention relative à l'émission d'un cautionnement d'exécution de 30 000 \$ ou un engagement d'une banque à charte du Canada ou d'une Caisse populaire à émettre, à la suite de l'adjudication d'un contrat au soumissionnaire, une lettre de garantie bancaire irrévocable de 30 000 \$ en faveur de Casiloc.

Tout soumissionnaire du Québec dont l'entreprise compte plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger un contrat de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12), et détenir une attestation à cet effet.

De même, un soumissionnaire hors du Québec mais au Canada, dont l'entreprise compte plus de 100 employés, devra fournir au préalable une attestation à l'effet qu'il s'est déjà engagé au programme d'équité en emploi de sa province ou de son territoire s'il en est ou, à défaut, à un programme fédéral d'équité en emploi.

Casiloc inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de Richard Giroux au numéro (514) 499-5125.

Claude Lachance
Directeur
Approvisionnement
Émis le 12 mai 1999

BROSSARD

BROSSARD

Appels d'offres

La Ville de Brossard demande présentement des soumissions pour:

L'ENTRETIEN MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DE BÂTIMENTS MUNICIPAUX
Dossier AP 9045

LA GESTION (entretien et surveillance) DE L'ARÉNA
Dossier AP 9046

La date limite pour la réception des offres est fixée au
JEUDI LE 27 MAI 1999 À 11h00

Les documents seront disponibles sans frais, au service des approvisionnements, hôtel de Ville, 2001, boul. Rome, Brossard, téléphone 450-923-7011, poste 3200. Des cautionnements de soumissions sont requis.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Richard Guevermont
Directeur
Service de l'Approvisionnement

AVIS DE DISSOLUTION

AVIS est par la présente donné que Kogeva Investissements Internationaux Inc., société constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, a l'intention de procéder à sa dissolution, et qu'à cette fin, elle a obtenu un certificat d'intention de dissolution daté du 1er mars 1999, conformément aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

Donné à Montréal, ce 29^e jour d'avril 1999

Michel Tremblay, Président

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Ordonnance

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 5 mai 1999, a édicté l'ordonnance suivante:

16 Ordonnance relative à l'événement «Opération pochoirs»

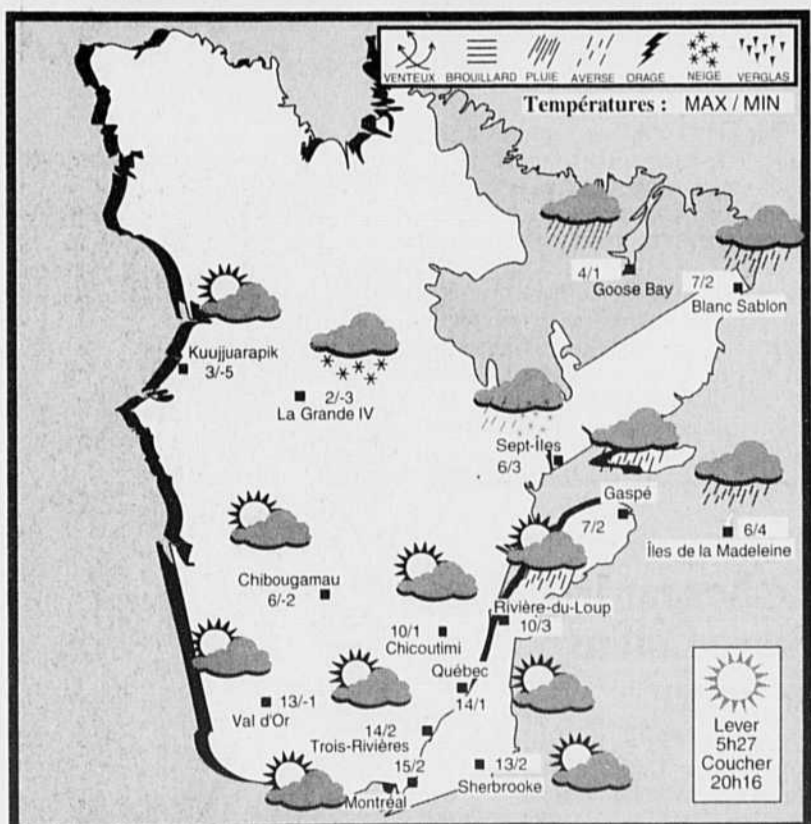
Règlement concernant les trottoirs (47, modifié, article 5b)

Montréal, le 12 mai 1999

Le greffier,
M^r Léon Laberge

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
	max 15	min 2	max 14	6/20	7/19



QUEBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
	max 14	min 1	max 18	4/18	4/20

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu	Vend	Samedi
	max 14	min 2	max 15	3/19	5/21

Météo-Conseil
1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-246929-990

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT GREFFIER ADJOINT
ROSE JOEL LAGUERRE
Partie demanderesse

YVES ANTOINE RHAU
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à YVES ANTOINE RHAU de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de YVES ANTOINE RHAU.
Lieu: Montréal
Date: 4 mai 1999

MICHEL PELLERIN
GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-04-003649-977

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
SHARON JOSEPH
Partie demanderesse

THOMAS WILLIAMS
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à THOMAS WILLIAMS de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 Jacques-Carrier est à Longueuil, salle RC-31 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la modification des droits d'accès a été remise au greffe à l'intention de THOMAS WILLIAMS.
Lieu: Longueuil
Date: 30 avril 1999

ELIZABETH S. GOBEILLE

Changement de nom d'une personne majeure

Prenez avis que Constantinos Pantassis domicilié à 7515, avenue Wiseman, App. 4, Montréal, Québec, H3N 2N7 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Constantinos Pantassis.
Montréal, le 30 avril 1999
Constantinos Pantassis

Changement de nom d'une personne majeure et de son (ses) enfant(s) mineur(s)

Prenez avis que ST-JEAN, Éric domicilié au 2155, boul. Ste-Rose, à Laval-Ouest, Québec, H7R 1T1 présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Eric Taillefer. Ce changement affectera aussi Jessy St-Jean Taillefer en celui de Jessy Taillefer.
Laval, le 10 mai 1999
Eric St-Jean-Taillefer

réchauffez la planète

SUCO

Envoyez vos dons :
3680, rue Jeanne-Mance, bureau 410
Montréal (Québec) H2X 2K5
(514) 982-6622
1-800-471-SUCO
www.suco.org

Conseil scolaire de l'île de Montréal

AVIS DE RACHAT

Obligations à fonds d'amortissement, 10,75 % échéant le 23 juin 2007

Avis public est par les présentes donné aux détenteurs des obligations mentionnées ci-dessus que le Conseil scolaire de l'île de Montréal rachètera le 23 juin 1999, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes ou partie de ces obligations tel qu'indiqué ci-dessous, à 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat:

Numéros des obligations à coupons de 1 000 \$, portant le préfixe C-46-M-, rachetées en totalité:

0031					
Numéros des obligations à coupons de 5 000 \$, portant le préfixe C-46-V-, rachetées en partie jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis de chacun des numéros:					
0015	1 000 \$	0019	1 000 \$	0022	2 000 \$
0041	1 000 \$	0044	1 000 \$	0045	1 000 \$

Numéros des obligations à coupons de 25 000 \$, portant le préfixe C-46-A-, rachetées en partie jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis de chacun des numéros:

0054	5 000 \$	0064	5 000 \$	0065	5 000 \$
------	----------	------	----------	------	----------

Numéros des obligations à coupons de 100 000 \$, portant le préfixe C-46-B-, rachetées en partie jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis de chacun des numéros:

0001	20 000 \$	0021	10 000 \$	0024	10 000 \$
0029	10 000 \$	0034	10 000 \$	0056	10 000 \$
0199	10 000 \$	0200	10 000 \$	0090	10 000 \$

Numéros des obligations entièrement nominatives, portant le préfixe C-46-N-, rachetées en partie jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis de chacun des numéros:

0017	5 000 \$	0054	5 000 \$	0167	20 000 \$
0180	5 000 \$	0189	10 000 \$	0201	5 000 \$
0204	15 000 \$	0206	15 000 \$	0207	5 000 \$
0209	5 000 \$	0210	10 000 \$	0211	5 000 \$
0220	15 000 \$	0221	205 000 \$	0222	205 000 \$
0224	65 000 \$	0225	25 000 \$	0226	35 000 \$
0230	5 000 \$			0227	45 000 \$

Une copie de cet avis de rachat a été envoyée par la poste aux détenteurs d'obligations entièrement nominatives ou d'obligations à coupons immatriculées quant au principal seulement qui sont rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 23 juin 1999 et seront payées en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada de la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada et la Banque de Montréal, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus accompagnés, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 23 juin 1999. L'intérêt dû le 23 juin 1999 sera payé de la manière habituelle.

Pour le transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Les obligations représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement seront émises sans frais. Les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations identifiées dans cet avis comme rachetées cessera de courir le et après le 23 juin 1999.

Montréal, le 3 mai 1999.
CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
La directrice des services financier
Sylvie Dorion, c.a.

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALLEMENT**
- Gentilhomme campagnard. — Se dit d'une vente dont le prix inclut tous les frais d'embarquement (Mar.).
 - Ronger. — Raconte.
 - Ingénieur britannique (1888-1946). — Boisson de mauvaise qualité.
 - Qui parle avec élégance. — Rayon.
 - Carcasse. — Arracher.
 - Bourriquets. — Se rendra. — Einsteinium.
 - Evalua.
 - Qui concerne une voie routière.
 - Bugle à fleurs jaunes. — Eau de la mer. — Ricané.
 - Radium. — Séraphin.
 - Plaque de neige.
 - Relatif à Élée. — Moltusque.
- VERTICALEMENT**
- Publication périodique.

Solution d'hier

1	L	O	B	O	T	O	M	I	E	P	D		
2	A	B	O	M	I	N	E	R	D	R	O		
3	M	O	T	O	A	L	L	I	A	T	I	O	N
4	A	L	E	P	I	N	E	A	R	M	E		
5	N	E	L	O	I	R	C	E	P	E			
6	T	R	A	N	S	D	O	C	T	E			
7	I	N	S	T	A	M	M	E	N	T			
8	N	O	V	E	L	E	S	T	O	L	E		
9	A	L	L	E	U	R	S	T	R	A	T		
10	L	I	V	E	I	N	G	E	R	A	T		
11	L	E	P	L	I	E	U	L	V	E			

LE DEVOIR

LES SPORTS

Etat de la réserve collective de sang

La réserve de sang: 5 jours
Groupes sanguins en demande aujourd'hui
0 -
A -
Info-collecte: 832-0873

Championnat mondial de hockey

Les Tchèques refont face au Canada... sans Jagr

PRESSE CANADIENNE

Hamar, Norvège — L'attaquant Shane Doan, des Coyotes de Phoenix, fera ses débuts sur la scène du hockey international aujourd'hui quand le Canada fera face à la République Tchèque lors du match d'ouverture des demi-finales du championnat du monde de hockey.

Le Canada, qui s'est incliné 4-2 contre la Finlande lundi, affrontera une solide formation qui a remporté cinq victoires en six matchs et dominé l'opposition 34-13 au chapitre des buts. Les Tchèques tenteront de répéter leur exploit des Jeux de Nagano alors qu'ils avaient vaincu le Canada en demi-finale.

«Ils ont beaucoup de profondeur», a dit Doan, un athlète de six pieds deux pouces, 217 livres, originaire de Halkirk, en Alberta. «Tout le monde semblait croire que leur triomphe au tournoi olympique était attribuable à la chance mais je pense qu'ils ont de la profondeur même sans Jaromir Jagr ou Dominik Hasek.»

La République tchèque a accédé à la ronde des demi-finales en battant la Suède 2-0, lundi. La Suède, qui avait remporté le championnat l'an dernier, affrontera la Finlande dans l'autre demi-finale. Les gagnants des matchs en demi-finales accéderont à la finale de deux matchs qui commencera samedi. Les perdants s'affronteront dans un seul match pour la médaille de bronze.

Malgré l'absence de Jagr, les Tchèques affichent le meilleur pourcentage d'efficacité en avantage numérique (32,6%). De plus, Milan Hnlicka et Roman Cechmanek se débrouillent bien devant le filet à la place de Hasek. Les Tchèques présentent le deuxième meilleur pourcentage en désavantage numérique (92,11%).

«Nous devons être patients», a dit l'entraîneur du Canada, Mike Johnston. «Ils limitent leur nombre de tirs au but et ils excellent en désavantage numérique. Il faudra travailler très fort en avantage numérique. Ils sont très bons pour écarter le temps durant les pénalités.»

HOCKEY

Mark Recchi: 25 millions \$US

PRESSE CANADIENNE

Philadelphie — Le contrat de cinq ans consenti à Mark Recchi par les Flyers de Philadelphie est évalué à 25 millions \$ US, selon le *Philadelphia Inquirer*.

Recchi est devenu le premier joueur autonome sans compensation à signer un nouveau contrat et la valeur de son contrat deviendra un seuil de référence pour les autres joueurs autonomes sans compensation, tels Theoren Fleury et Vincent Damphousse.

«Je voulais rester, et Clarke [le directeur général Bobby Clarke] voulait que je fasse partie de l'organisation», a expliqué Recchi. «J'ai eu des surprises que tout se soit déroulé aussi rapidement.»

Clarke était soulagé d'avoir conclu une entente aussi rapidement.

«Mark a clairement fait savoir qu'il voulait rester avec nous et nous lui avons indiqué clairement que nous voulions le retenir.»

Recchi, qui a entrepris la dernière saison avec le Canadien avant d'être échangé aux Flyers en mars, aurait pu tenter sa chance sur le marché des joueurs autonomes, le 1^{er} juillet.

Son nouveau contrat est assorti de clauses de bonification reliées au rendement de l'équipe, ce qui pourrait porter la valeur totale de l'entente à plus de 25 millions. Son salaire de base par année s'élève à cinq millions.

Recchi, 31 ans, entreprendra sa 12^e saison dans la Ligue nationale à l'automne. Il vient de terminer une des saisons les plus difficiles de sa carrière. Il a été terrassé par une pneumonie, il a subi une commotion cérébrale et il a été incommodé par des migraines. Sa femme Alexa a également donné naissance au premier enfant du couple.

Après avoir réussi une moyenne de 30 buts par année au cours des trois dernières saisons, Recchi n'a inscrit que 16 buts. Il a réussi quatre buts en 10 matchs avec les Flyers, et aucun lors des séries éliminatoires.

Le contrat de Recchi est le plus important contrat à long terme chez les Flyers. Son salaire sera supérieur la saison prochaine à celui de John LeClair (3,99 millions). Il sera le deuxième plus haut salaire des Flyers après Eric Lindros, qui sera encore le joueur de l'équipe le mieux payé à 8,5 millions.

Série Dallas-St. Louis

Les Blues ont l'habitude de jouer en prolongation

ASSOCIATED PRESS

St. Louis (AP) — Les Blues de St. Louis savent bien qu'il faut fournir des efforts supplémentaires lors des séries éliminatoires si on tient compte du fait que la moitié de leurs matchs sont allés en prolongation.

Après avoir réduit l'avance des Stars de Dallas à 2-1 dans la série grâce au but de Pavol Demitra à 2 min 43 de la prolongation lors du troisième match, on peut dire qu'ils sont habitués à être sur la corde raide.

«On est sur des épingles et des aiguilles quand on est là», a dit le joueur de centre des Blues, Craig Conroy, dont l'équipe tentera de créer l'égalité dans la série ce soir.

«Émotionnellement, on est passé d'un extrême à l'autre, continue-t-il. À Dallas, on était sous l'impression que notre cœur avait cessé de battre, mais hier soir, on avait retrouvé la joie de gagner.»

Le but de Demitra a permis aux Blues d'infliger aux Stars leur première défaite en sept matchs lors des éliminatoires.

Mais tout n'a pas toujours été rose pour les Blues en prolongation depuis le début des éliminatoires.

Shane Doan a donné la victoire aux Coyotes de Phoenix contre les Blues lors du deuxième match de la première ronde et Joe Nieuwendyk, des Stars, a mis fin au deuxième match avec un but en prolongation.

Il s'agissait du deuxième but de

Nieuwendyk en prolongation lors des éliminatoires et après la victoire, les Stars semblaient imbattables.

Champions de la saison régulière avec 27 points de plus que les Blues en saison régulière, ils avaient remporté leurs six premiers matchs avant la rencontre de lundi.

Une victoire aurait donné une avance quasi insurmontable aux Stars. Seulement deux équipes ont surmonté un déficit de 3-0 dans une série dans l'histoire de la Ligue nationale. Les Islanders de New York sont les derniers à avoir réussi l'exploit, en 1975.

«C'était un match d'une grande importance», a dit le joueur de centre des Stars, Mike Modano. «On aurait pu assurer notre emprise dans la série mais

on les a laissés revenir. Ce fut un match décevant pour plusieurs.»

Les Stars, toutefois, ne sont pas découragés pour autant à la veille du quatrième match.

«On ne s'attend jamais à balayer une équipe», a dit le gardien Ed Belfour. «La clé, ce sera de voir comment on va revenir lors du premier match. On s'attend à ce qu'ils soient forts dès le départ.»

L'entraîneur des Stars, Ken Hitchcock, s'attend à ce que Jere Lehtinen soit de retour au jeu. Il n'a pas terminé le troisième match en raison d'une blessure au genou droit.

Le défenseur Shawn Chambers et le joueur de centre Guy Carbonneau pourraient aussi revenir au jeu après avoir soigné des blessures à un genou.

HOCKEY

Les anciens Nordiques sont toujours dirigés par des francophones

GUY ROBILLARD

PRESSE CANADIENNE

Detroit — La direction de l'Avalanche est aussi francophone que celle du Canadien, et l'équipe du Colorado a même fait jouer plus de Québécois qu'à ses dernières années dans la capitale du Québec!

La différence, c'est que tout se passe en anglais.

Le directeur général Pierre Larocque est appuyé par François Giguère. L'entraîneur, Robert «Bob» Hartley est un Franco-Ontarien de Hawkesbury qui s'exprime parfaitement en anglais mais dont l'accent trahit la langue maternelle française. Il a deux adjoints, l'ancien gardien Jacques Cloutier et, comme Dave King à Montréal, un seul anglophone, Bryan Trotter. Encore là, celui-ci, qui est d'origine métis, a appris à parler français avant l'an-

glais, quand il était enfant, dans l'Ouest canadien, et il comprend encore un peu le français, affirme Cloutier.

Trotter a d'ailleurs déjà déclaré qu'il comprenait les journaux français quand il venait au Québec et qu'il lui faudrait peu de temps pour recommencer à parler notre langue.

Mais revenons à nos moutons... francophones: le directeur du personnel des joueurs de l'Avalanche est Michel Goulet et même le directeur des relations de presse, Jean Martineau, est parti de Québec en même temps que les Nordiques.

«Mais on se parle toujours en anglais», souligne ce dernier, du moins dès qu'il y a un anglophone dans la discussion.

Cloutier va jusqu'à dire que l'habitude est telle qu'il arrive que deux francophones s'adressent entre eux en anglais. Ce n'est pas qu'on a renié

la langue: dès que les francos se retrouvent vraiment en privé, c'est évidemment en français qu'ils se parlent.

Cette direction francophone a indiscutablement des avantages pour les jeunes Québécois repêchés par l'organisation, assure Cloutier, même si ceux-ci sont de plus en plus bilingues.

«La communication est très importante, note-t-il, et même si tout se passe en anglais au niveau de l'équipe, cela nous procure un avantage au plan personnel. Quand Alex Tanguay [le joueur des Mooseheads de Halifax, premier choix de l'Avalanche l'an dernier] est arrivé avec nous pour la première fois, ça a été plus facile pour lui.»

Cloutier, qui est l'entraîneur des gardiens, voit aussi un avantage quand il travaille personnellement avec Marc Denis, surtout s'il veut entrer dans des précisions et des détails plus techniques: on comprend

toujours mieux dans sa langue.

Jusqu'ici dans les séries, l'Avalanche a fait appel à cinq francophones: Patrick Roy, Claude Lemieux, Sylvain Lefebvre, Eric Messier, Stéphane Yelle (un Franco-Ontarien de la région d'Hawkesbury lui aussi, qui comprenait mal l'anglais quand il s'est retrouvé à Oshawa dans la Ligue junior de l'Ontario). Denis est aussi avec l'équipe.

Christian Matte et Serge Aubin ont porté les couleurs de l'Avalanche en saison régulière.

Et pour l'avenir, on mise notamment sur Tanguay, Philippe Sauvé et Ramzi Abid, tous repêchés l'an dernier de la LHJMQ.

Tant que la direction actuelle va rester en place, surtout si elle continue d'engager plus de francophones qu'on le faisait à Québec même, l'Avalanche sera toujours un peu les anciens Nordiques.

CYCLISME

Vandenbroucke a reçu une aide médicale du «docteur Mabuse»

ASSOCIATED PRESS

Bruelles — Le Belge Frank Vandenbroucke, actuel leader de la Coupe du monde, a avoué hier avoir reçu des soins médicaux de la part de Bernard Sainz, surnommé «docteur Mabuse» dans le peloton, mis en examen dimanche dans la nouvelle affaire de dopage secouant le cyclisme.

«J'étais sans doute naïf mais je n'ai pas agi avec de mauvaises intentions», a déclaré Vandenbroucke en soutenant qu'il croyait avoir pris des médicaments homéopathiques.

Victorieux de la classique Liège-Bastogne-Liège le mois dernier, Vandenbroucke est considéré comme le meilleur coureur du peloton actuellement. Le Belge a souligné lors d'une conférence de presse tenue au lendemain de sa suspension par sa formation Cofidis, que Sainz le suit médicalement depuis le début de l'année.

«Il m'a expliqué qu'il s'agissait de

produits homéopathiques. Je l'ai cru...»

Vandenbroucke a été entendu ce week-end au Quai des Orfèvres par la justice française, après une nouvelle affaire de dopage impliquant coureurs, soigneurs et avocat. Ainsi M^r Bertrand Lavelot, défenseur de nombreux champions, a été mis en examen. Sainz qui ne possède pas de diplôme de médecine, est officiellement détenu pour exercice illégal de la médecine.

Sainz et Lavelot sont emprisonnés pour cette affaire, alors que Philippe Gaumont (Cofidis), Yvon Ledanois (Française des Jeux) et Pascal Peyramore, ancien coureur professionnel, aussi mis en examen, ont été laissés libres sous contrôle judiciaire.

Cofidis a suspendu provisoirement Vandenbroucke et Gaumont en attendant les résultats de l'enquête judiciaire. Gaumont avait purgé une suspension de six mois pour dopage en 1996.

EN BREF

Offre d'achat secrète des Penguins

Pittsburgh (AP) — Un acheteur dont l'identité n'a pas été dévoilée a déposé une offre de 85 millions de dollars pour acheter et déménager les Penguins de Pittsburgh, a indiqué un avocat de la Ligue nationale. William Daly, le vice-président de la LNH responsable des affaires juridiques, n'a pas voulu rendre public le nom de l'acheteur, qui a fait surface au cours des deux dernières semaines.

Schnyder quitte son entraîneur

Berlin (AP) — La Suisse Patty Schnyder a annoncé hier lors du tournoi de Berlin qu'elle se sépare de son entraîneur controversé Rainer Harnecker. Décrit comme un gourou, Harnecker avait recommandé à la joueuse de 20 ans de boire plusieurs verres de jus d'orange par jour en expliquant que c'est «aussi bon que du lait maternel». Harnecker fait d'ailleurs l'objet d'une enquête en Allemagne pour exercice

illégal de la médecine. «Je ne retourne plus avec Harnecker, mais je refuse de dire des choses mauvaises à son sujet», a déclaré Patty Schnyder. Depuis sa collaboration avec cet entraîneur, la Suisse a rétrogradé du 9^e au 12^e rang mondial. Depuis sa victoire dans le tournoi Gold Coast australien en début de saison, Schnyder n'a atteint qu'une seule fois les demi-finales d'un tournoi.

Sutter serait de retour à Calgary

Calgary (PC) — Tout laisse croire que Brian Sutter sera de retour derrière le banc des Flames de Calgary pour une troisième saison. Même s'il n'y a eu aucune confirmation, Sutter et ses adjoints Rich Preston, Al MacNeil et Jamie Hislop font comme s'ils seront de retour. Ils ont assisté à des matchs du club-ferme des Flames à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, en plus d'évaluer le travail de joueurs juniors. L'équipe détient l'option de renouveler le contrat de Sutter pour une troisième saison. Son salaire est de 278 885 \$, un des plus faibles de la ligue. En deux saisons à Calgary, Sutter a conservé un dossier de 56-81-27.

Sampras l'emporte sur terre battue

Rome (AP) — Pete Sampras a remporté hier son premier match sur terre battue de la saison en dominant le Tchèque Bohdan Ulihrach 3-6, 6-2, 7-6 (7-2), lors du premier tour de l'Open d'Italie à Rome. Il s'agissait pour l'Américain récemment dépossédé de sa première place mondiale par le Russe Yevgueni Kafelnikov de son premier match sur terre depuis son élimination au deuxième tour de Roland Garros l'an dernier. Ce retour sur terre a été laborieux pour Sampras qui n'avait plus joué en compétition depuis le 23 mars et sa défaite face au Néerlandais Richard Krajicek à Miami. Il a commis 49 erreurs directes contre 11 à son adversaire, mais a profité d'un meilleur service et d'un bon coup droit pour s'imposer. Sur 56 tournois gagnés dans sa carrière, Sampras n'en compte que trois sur terre battue. Il a remporté tous les tournois du Grand Chelem à l'exception des Internationaux de France.

Le boxeur irlandais Steve Collins se retire

Londres (AFP) — Steve Collins a retiré la boxe. L'ancien champion du monde WBO des super moyens, l'Irlandais «Steve» Celtic Warrior Collins, 34 ans, a décidé de mettre fin à sa carrière une semaine après avoir annoncé son prochain retour après deux ans d'absence. Cette décision a été prise à la suite d'un évanouissement prolongé survenu lors d'une séance d'entraînement face au champion britannique des poids moyens Howard Eastman. Collins, qui devait disputer un combat le 5 juin, a été transféré à l'hôpital où il a subi un scanner qui n'a rien dévoilé d'inquiétant. Steve Collins était devenu champion du monde WBO des super moyens en 1995 face au Britannique Chris Eubank. Il avait défendu victorieusement son titre à sept reprises, la dernière fois devant l'Américain Craig Cummings, à Glasgow, lors de son dernier combat en juillet 1997.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Demi-finale d'association
Quatre de sept

ASSOCIATION DE L'EST

Dimanche
Pittsburgh 2 Toronto 4
(La série est égale 1-1)
Buffalo 3 Boston 1
(La série est égale 1-1)

Hier
Toronto à Pittsburgh

Ce soir
Boston à Buffalo, 19h30

Demain
Toronto à Pittsburgh, 19h30 (SRC, CBC)

Vendredi
Boston à Buffalo, 19h30 (CBC)

Samedi
Pittsburgh à Toronto, 19h30 (SRC, CBC)

ASSOCIATION DE L'OUEST

Dimanche
Detroit 4 Colorado 0
(Detroit mène 2-0)

Lundi
Dallas 2 St. Louis 3 (P)
(Dallas mène 2-1)

Hier
Colorado à Detroit

Ce soir
Dallas à St. Louis, 19h30

Demain
Colorado à Detroit, 19h30

Samedi
St. Louis à Dallas, 19h30

Les meneurs

	B	P	Pts
Straka, Pgh	6	6	12
Fleury, Col	4	8	12
Sakic, Col	3	9	12
Turgeon, StL	3	8	11
Yzerman, Det	8	2	10
Kovalev, Pgh	4	6	10
Macinnis, StL	3	7	10
Lidstrom, Det	1	9	10
Young, StL	3	6	9
Forsberg, Col	2	7	9
Demitra, StL	5	3	8
Nieuwendyk, Dal	5	3	8
Shanahan, Det	3	5	8
Titov, Pgh	3	5	8
Allison, Bos	1	7	8
Bourque, Bos	1	7	8
Fedorov, Det	1	7	8
Drake, Phx	4	3	7
Hejduk, Col	3	4	7
Langenbrunner, Dal	3	4	7
Peca, Buf	2	5	7
Holik, NJ	0	7	7
Norton, SJ	0	7	7
Sheppard, Car	5	1	6
Sundin, Tor	3	3	6
Sykora, NJ	3	3	6
Jagr, Pgh	2	4	6
Khristic, Bos	2	4	6

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Lundi
Houston 6 Pittsburgh 0
St. Louis 5 Philadelphie 2
Colorado 10 New York 3
San Francisco 4 Atlanta 1
Arizona 7 Montréal 6
San Diego 7 Floride 5
Los Angeles 4 Chicago 3

Hier
Milwaukee à Cincinnati
Pittsburgh à Houston
Philadelphie à St. Louis
New York au Colorado
Montréal en Arizona
Floride à San Diego
Atlanta à San Francisco
Chicago à Los Angeles

Ce soir
Philadelphie (Schilling 5-1)
à St. Louis (Oliver 2-1), 13h40
New York (Reed 2-1)
à Colorado (Thomson 0-4), 15h05
Atlanta (Millwood 2-2)
à San Francisco (Brock 3-2), 16h05
Milwaukee (Karl 3-1)
à Cincinnati (Harnisch 2-3), 19h05
Pittsburgh (Schmidt 4-1)
à Houston (Lima 5-1), 20h05

Montréal (Batista 2-1)
à Arizona (Stottlemire 4-1), 22h05
Chicago (Tapani 2-1)
à Los Angeles (Dreifort 4-2), 22h35
Floride (Springer 1-4)
à San Diego (Clement 0-3), 22h35

CLASSEMENT
Section Est

	G	P	Moy.	Diff
Atlanta	20	11	645	—
New York	18	14	563	2 1/2
Philadelphie	17	14	548	3
Montréal	10	20	333	9 1/2
Floride	8	24	250	12 1/2

Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff
Houston	19	12	613	—
St. Louis	17	14	548	2
Pittsburgh	16	15	516	3
Chicago	14	15	483	4
Milwaukee	14	16	467	4 1/2
Cincinnati	13	16	448	5

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff
San Francisco	20	13	606	—
Los Angeles	18	14	563	1 1/2
Arizona	18	15	545	2
Colorado	12	16	429	5 1/2
San Diego	13	18	419	6

LIGUE AMÉRICAINNE

Lundi
Boston 12 Seattle 4
Cleveland 6 Baltimore 4
Chicago 5 Texas 2
Kansas City 8 Minnesota 4

Hier
Seattle à Boston
Minnesota à Tampa Bay
Baltimore à Cleveland
Oakland à Detroit
Anaheim à New York
Texas à Chicago
Toronto à Kansas City

Ce soir
Minnesota (Milton 0-3)
à Tampa Bay (Arrojo 1-3), 12h35
Baltimore (Mussina 5-1)
à Cleveland (Gooden 1-0), 19h05
Oakland (Heredia 2-2)
à Detroit (Thompson 4-3), 19h05
Seattle (Suzuki 0-1)
à Boston (P.Martinez 6-1), 19h35
Anaheim (Finley 1-3)
à New York (Cone 4-0), 19h35
Texas (Clark 2-3)
à Chicago (Parque 4-2), 20h05
Toronto (Carpenter 3-2)
à Kansas City (Appier 3-2), 20h05

♦ CULTURE ♦

Un Steinway pour l'OSM



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

RIEN N'EST PLUS APPRÉCIÉ par un pianiste qu'un instrument de qualité. On voit ici Yefim Bronfman tout fier d'être le premier à toucher le piano Steinway que Les Amis grecs de l'art, représentés par Costas Spiliadis (au centre), ont offert hier à l'OSM. M. Bronfman a joué hier, et jouera ce soir, le Concerto pour piano n° 1 opus 15 de Brahms au cours de concerts dirigés par le maestro Charles Dutoit. Celui-ci se réjouit que les solistes internationaux invités de l'OSM pourront désormais compter sur ce piano de très grande qualité.

Audiences du CRTC

TVA exige un cahier de charges pour Radio-Canada

La télévision d'État devrait diffuser moins de sports et plus de spectacles culturels

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

TVA repart à l'attaque contre Radio-Canada en proposant au CRTC de doter la société publique d'un «cahier de charges» qui baliserait sévèrement sa programmation.

Pour TVA, Radio-Canada doit diffuser moins de sports professionnels, arrêter la surenchère autour des Jeux olympiques, diffuser moins de films américains et davantage de spectacles culturels.

De plus, Radio-Canada doit absolument, selon le modèle de la BBC en Grande-Bretagne, soumettre au CRTC une «politique de saine concurrence» qui définirait sa conduite en ce qui a trait à l'acquisition des droits d'émission et aux pratiques tarifaires.

Ces bons conseils de TVA, qui feront grincer des dents la haute direction de Radio-Canada, sont contenus dans le mémoire soumis par TVA au CRTC en prévision des audiences du 25 mai, ces super-audiences de trois semaines qui doivent revoir l'ensemble des licences de Radio-Canada-CBC.

Les critiques de TVA ne sont pas nécessairement nouvelles, mais ce qui est nouveau, c'est le concept de «cahier de charges» proposé par TVA, un nouvel outil réglementaire qui fixerait de façon très précise les objectifs à respecter.

Selon le cahier de charges proposé par TVA, Radio-Canada devrait:

- consacrer au moins 90 % de sa programmation à la diffusion d'émissions canadiennes;
- consacrer au moins 20 heures par semaine à des émissions jeunesse, et ce, sans matériel publicitaire;
- consacrer au moins cinq heures par semaine à une programmation régionale et au moins une heure par semaine de programmation régionale en soirée aux heures de grande écoute;
- consacrer au moins 24 émissions chaque année aux arts d'interprétation (présentation de spectacles), soit le double des objectifs actuels;
- consacrer au moins 50 % de ses émissions sportives au sport amateur;
- faire en sorte qu'au moins 75 % des émissions étran-

gères, ce qui comprend le cinéma et les miniséries, soient produites à l'extérieur des États-Unis.

TVA demande également que le cahier de charges oblige Radio-Canada à remettre à chaque année un rapport financier séparé pour ses activités commerciales et ses activités non commerciales.

Tout en reconnaissant d'emblée la pertinence de Radio-Canada, TVA estime «regrettable» que l'attrition du financement public, la fragmentation des auditoires et la multiplication des chaînes aient «entraîné Radio-Canada dans un modèle qui ressemble de plus en plus à la télévision privée».

Cette charge de TVA contre la société publique arrive au moment où, particulièrement au Canada anglais, l'industrie privée presse le CRTC de resserrer le mandat de CBC, accusant cette dernière de s'éparpiller en voulant tout faire et en multipliant les chaînes spécialisées.

Evidemment, l'enjeu consiste pour les privés à récupérer le maximum de revenus commerciaux qui permettent actuellement à Radio-Canada de survivre.

Dans son mémoire, TVA exprime cet enjeu autrement: l'enjeu de cette audience, écrit la chaîne, c'est «l'équilibre fragile du système francophone dans un marché étroit aux ressources limitées».

TVA se défend de vouloir contraindre Radio-Canada à faire une télévision élitiste ou hermétique mais, peut-on lire dans le mémoire, «il nous apparaît tout de même que la SRC devrait être moins préoccupée par sa popularité auprès des auditoires de masse que de s'assurer qu'elle rejoint aussi différents publics de moindre importance».

A l'appui de son argumentation, TVA donne plusieurs exemples que Radio-Canada voudra sûrement contester. Par exemple, TVA affirme que Radio-Canada confine ses émissions culturelles aux fins de semaine et elle accuse la chaîne publique de concevoir une stratégie de programmation qui «semble répondre essentiellement à des critères commerciaux». TVA remarque également que depuis trois ans, Radio-Canada lui fait une concurrence «très serrée» pour acheter «à prix d'or» des blockbusters du cinéma américain (par exemple, *Le Parc Jurassique* ou *L'Affaire Pélican*).

MAGAZINES

Les sénateurs se disent perplexes

Adopter un projet de loi tout en sachant qu'il va être amendé n'est pas une procédure habituelle

JENNIFER DITCHBURN
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les sénateurs qui étudient le projet de loi du gouvernement libéral sur les magazines sont perplexes, et ils l'ont fait savoir à la ministre du Patrimoine, Sheila Copps.

Le délicat projet de loi mène en quelque sorte une double vie depuis le début de l'année: en même temps qu'il progresse normalement au long du processus d'étude parlementaire, il est examiné sous toutes ses coutures par des responsables canadiens et américains du commerce.

Le sénateur conservateur John Lynch-Staunton a demandé à la ministre, qui était entendue hier par le comité des communications du Sénat, si les sénateurs devraient laisser le projet de loi suivre son cours normal alors même que des négociateurs cherchent à l'amender.

«Vous voulez dire que nous allons adopter le projet de loi, lui donner la sanction royale et alors le gouvernement va décider de ne pas le promulguer, et ce projet de loi [...] va revenir devant le Sénat pour être amendé?», a demandé M. Lynch-Staunton. Il a ajouté qu'il n'avait jamais entendu parler d'une telle procédure.

Mme Copps n'a pas voulu dire ce que les sénateurs devraient faire avec le projet de loi mais a déclaré que la législation pouvait être amendée même après la sanction royale. Une disposition spéciale du projet de loi C-55 permet au gouvernement de retarder la promulgation de la loi pour lui assurer une

marge de manœuvre pendant les négociations avec les Américains.

Le ministre a fait valoir que le fait d'avoir laissé l'étude du projet de loi suivre son cours normal a fourni un argument de négociation efficace dans la «guerre» des magazines. A son avis, ce n'est qu'une fois le processus engagé à la Chambre des communes et au Sénat que les Américains ont réalisé «que nous étions sérieux».

Les mesures proposées visent à protéger l'industrie canadienne des magazines contre les éditions «canadiennes» de magazines américains, peu coûteuses et qui peuvent se

permettre d'offrir des tarifs publicitaires plus alléchants aux annonceurs. En vertu du projet de loi, les publications étrangères seraient pénalisées si elles publiaient de la publicité destinée à un lectorat canadien.

Les États-Unis ont réagi en menaçant de sanctions commerciales des secteurs de l'industrie canadienne comme le bois d'œuvre et l'acier.

Les compromis possibles

La dernière ronde de pourparlers entre les deux parties a pris fin lundi, et les politiciens des deux pays analysent les compromis possibles.

Se disant ouverte à de nouvelles propositions américaines à condition que celles-ci prévoient une protection du contenu canadien, Mme Copps a déclaré qu'une reconnaissance, par les Américains, de la notion de contenu canadien aurait des implications favorables dans d'autres dossiers culturels.

♦ À LA TÉLÉVISION ♦

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 (2) 4 (3) 6 (7) 9 (11) 12 (13)	Sur la piste / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir Ce soir en couleur (18:30) Vie publique (18:30)	Jardin d'aujourd'hui	Pareil pas pareil	Au nord du 60e	Coup d'oeil	Le Téléjournal/Le Point	Nouvelles du sport	Cinéma / LA VIE A DU CHARME Portrait de Réjean Ducharme (23:28)				
TVA	4 (5) 6 (7) 8 (9) 10 (11) 13 (40)	Claire Lamarche / Rencontre avec Craig Kielburger (16:00)	Les Mordus / Ghislain Taschereau, Danielle Ouimet	Le TVA	Piment fort / Dany Turcotte, Alain Choquette, Mike Ward	La Poule aux oeufs d'or	Fleurs et Jardins	Le Retour	Sauve qui peut!	Le TVA	Le Poing J / Louise Latraverse, Claude Gingras, Jean Airoldi	TVA Sports / Loteries (23:52)				
TOC	15 (17) 24 (30) 46	L'Étalon noir	Teletubbies	Cornemuse	La Maison de Ouimzie	Les Nouvelles Aventures de Skippy	Les Choix de Sophie	Cent Titres	Les Règles du jeu / Les cigares de contrebande; Agnès Grossman	Les Franc-tireurs	Toute une vie / Georges Seurat	Les Choix de Sophie	Anima	Le Présent du passé		
IOS	2 (4) 16 (30) 35 (49)	Les Simpson	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	Flash / Chantal Lacroix	Les Simpson	Cinéma / ARTICLE 99 (5) avec Ray Liotta, Kiefer Sutherland	Le Grand Journal	La fin du monde est à 7 heures	110%	Aphrodisia	Flash				
RDI		Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Monde ce soir	Céline Dion	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui						
TV5		Des chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Voilà Paris	Panorama	Journal FR2	Voilà Cannes	Envoyé spécial (19:35)	...entendeur	Savoir plus santé	Journal belge	Le Cercle (23:15)			
D		...de fer (16:00)	Bonanza	Contact Animal	Mystères anciens / Drogues...	Les Histoires de la mer	Biographies / Carla Bruni	Phénomènes inexplicables	Bonanza							
V		Allô docteur	Combat... chefs	Sortie gaie	Les Copines...	L'Esprit trouble	Santé en...	Diagnostic / Spasmes faciaux	La Marmaille / Josée Lavigne	Bébé arrive	Allô docteur	Les Copines...				
MP		M'as-tu vu? / Clip (13:30)	Cool 80	Interfax	Smash Hits Poll Winners 98	Clip	M'as-tu vu?	Beavis &...	La Courbe	Interfax	Smash Hits...					
MX		MusiMax Collection (13:30)	Les Immortels/Jacques Dutronc	Ed Sullivan	Pop up vidéo	Musico-graphie/Serge Gainsbourg	Clips thématiques	Les Immortels/Jacques Dutronc	Musico-graphie/Serge Gainsbourg							
CF		Schtroumpfs	Batman ...de turbulence	Chair de poule	Pete & Pete											
TF		Les Zinzins...	Scoobidou	Drôle de voyou	Robin des bois	...Dexter	Redwall	Le Dragon...	Daria	Ren & Stimpy	Les Simpson	Drôle de voyou	Redwall	South Park	Les Simpson	Ned... triton
RDS		100% Rebelle	...le plus fort	Passion Moto	RDS Motorisé	Sports 30 Mag										
6		Road to Avonlea (16:00)	Jonovision	The Simpsons	Newswatch	Canadian Reflections	Hockey / Séries éliminatoires: Stars - Blues	The National / CBC News	News							
4		Oprah (16:00)	Home Improv.	Drew Carey	News	Wheel of...	Jeopardy	Power Play	The Drew Carey Show	Norm Show	Law and Order	CTV News				
12		Young... (16:00)	Student Bodies	Ready or Not	Global News	First Nat. News	Addams Family	E.T.	Beverly Hills, 90210	Party of Five	Chicago Hope	Outer Limits				
24		Noddy	Arthur	Country Mouse	Kratts...	The Dimension	Best of Imprint	Dawn Wells	Studio 2	The National Dream	The View from Here / The Prom	Studio 2				
8		Rosie... (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Dharma and Greg	Two Guys, a Girl & a Pizza Place	The Drew Carey Show	The Norm Show	20/20 Wednesday	News	Nightline (23:35)			
13		Montel... (16:00)	The Simpsons	M*A*S*H	M*A*S*H	Frasier						News/Access				
22		Rosie... (16:00)	Seinfeld	Friends	News	CBS News	E.T.	The Nanny / Dernière	Cinéma / TO LOVE, HONOR AND BETRAY avec James Brolin, Crystal Bernard	News	Late Night (23:35)					
3		Oprah (16:00)	News	Real TV	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy								
8		Hollywood Sq.	Oprah			NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Dateline NBC	World Most Amazing Video	Law and Order					
5		Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!			Frasier	Inside Edition								
10		Wishbone	Bill Nye	World News	Newshour	Nightly Bus.	Newshour	Championship Skating 1998	Swingin' with Duke	Cinéma / THE THIN MAN (4) avec W. Powell						
33		Zoom	Bill Nye	BBC News	Nightly Bus.	Newshour	Jerry Baker's Vegetable Gardening / Lawn Care / Flower Care									
57		VideoF. (12:00)	MuchMegaHits	OnDemand	Pop up Video	Spotlight	RapCity	VideoFlow	DaMix	Pop up Video	Classic...	MuchMegaHits	Spotlight			
MM		Hockey (13:50)	WCW Wrestling	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	Baseball / Blue Jays - Royals									

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

LES CHOIX DE SOPHIE

Invité: Daniel Lavoie.

Télé-Québec, 19h

GRANDS REPORTAGES

Reprise sur RDI de cette édition d'Envoyé spécial de France 2: 90 minutes - sur Céline Dion, ses œuvres et ses pompes.

RDI, 19h30

TOUTE UNE VIE

Un documentaire consacré au peintre Georges Seurat.

Télé-Québec, 21h30

LE POING J

Invités: le redoutable critique musical Claude Gingras et le designer Jean Airoldi.

TVA, 22h30

